

CAHIER B

BREGARD SUR L'ACTUALITÉ



Lévesque, en campagne, parle d'Ali Boubou et de sa caverne de 40...

◆ Le premier ministre M. René Lévesque a donné, hier, un aperçu du discours qu'il tiendra au cours de la prochaine campagne électorale, en comparant M. Robert Bourassa et les libéraux à "Ali Boubou et sa caverne de quarante v..."

par Michel DAVID

M. Lévesque était dans une forme splendide pour rencontrer les étudiants de l'université Laval, qui l'ont accueilli avec chaleur, même si tous n'ont pas été très convaincus par les réponses plutôt évasives qu'il a données à leurs questions.

Le premier ministre n'a pas été plus précis qu'au cours des derniers jours quant à la date des élections, mais il n'y est pas allé de main morte à l'endroit du Parti libéral, qu'il a décrit comme étant "essentiellement un groupe d'intérêts" sans idéologie composé de divers "clans", dont "les anglophones du west island" et "les vieux poteaux traditionnels".

"Un homme est fait de la liste de ses actes", a dit M. Lévesque, selon lequel le passé de M. Robert Bourassa justifie "au moins une mise en garde". À l'époque où M. Bourassa était au pouvoir, l'attribution des contrats gouvernementaux était "le privilège du prince", a-t-il lancé, qu'il s'agisse des concessions de Loto-Québec, des achats de la SAQ, des Olympiques ou des contrats pour la construction de HLM, qui étaient accordés sans soumission à des "racketeers".

M. Lévesque a expliqué aux étudiants que la loi sur le financement des partis politiques avait mis un terme à la pratique de la "caisse occulte" qui était au centre de tous les tripotages, mais il a laissé entendre que cette réforme dont il se dit particulièrement fier pourrait être remise en question par le retour au pouvoir des libéraux.

Le moindre risque

Dans ces conditions, le premier ministre a présenté le Parti qué-

bécois comme "le moindre risque pour les intérêts supérieurs du Québec". Selon lui, l'expérience acquise durant la crise économique des dernières années place également le PQ dans une meilleure position pour assurer le développement économique du Québec.

M. Lévesque n'a pas voulu promettre mer et monde aux étudiants, les avertissant au contraire que l'époque de la croissance illimitée était révolue à jamais et qu'ils ne devaient surtout pas s'attendre à ce que l'État leur crée "des jobs superflus" comme durant les années 60.

Le premier ministre a quand même causé une certaine déception en refusant carrément de s'engager à améliorer le régime des prêts et bourses. M. Lévesque n'a pas exclu quelques "ajustements", mais si les étudiants pensent vraiment qu'il leur faut plus d'argent, qu'ils disent d'abord à qui il faudrait en enlever pour le leur donner.

Impatience

M. Lévesque a également manifesté une certaine impatience quand une étudiante se décrivait comme une militante indépendantiste en rupture de ban avec le PQ lui a demandé pourquoi elle devrait voter pour ce parti aux prochaines élections. Peu convaincue par la réponse du premier ministre, elle lui a lancé qu'il gouvernait par sondages.

Il est vrai qu'à son habitude, M. Lévesque a moins tenté de répondre à la question posée qu'à passer un message qui le dérangeait depuis le début de la rencontre. Il tenait à parler du projet hydro-électrique de \$25 milliards de M. Robert Bourassa et s'impatiençait de voir que personne n'abordait le sujet.

Selon lui, c'est "de la folie furieuse" de vouloir construire de nouveaux barrages avant d'avoir la garantie que l'électricité ainsi produite sera bien achetée par les Américains. Sans quoi le Québec pourrait se voir forcer de faire "des

ventes de feu" avec son électricité. Et s'il s'agit de vendre d'abord, de construire ensuite, le premier ministre ne voit pas ce qui différencie le projet de M. Bourassa de la politique pratiquée actuellement par son gouvernement.

La critique de M. Lévesque aurait cependant eu plus de poids s'il n'avait avoué qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de lire en détail le livre de M. Bourassa.

A l'université Laval

Privatisation partielle d'Hydro: le premier ministre n'a rien contre

◆ M. René Lévesque serait favorable à une certaine privatisation des sociétés d'État qui sont actuellement rentables, notamment Hydro-Québec, dans le but de "faire sortir les poches d'argent" qui se sont accumulées à la faveur des hauts taux d'intérêt des dernières années.

par Michel DAVID

Hier, à l'université Laval, les étudiants ont demandé à M. Lévesque ce qu'il pensait des propositions en ce sens formulées par l'ancien ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

"Il n'y a rien contre ça, a répondu le premier ministre, ça ferait sortir de l'argent, ça aiderait au dé-

veloppement économique et ça serait aussi "sécuritaire" que les blue chips" comme Bell Canada que nos pères et nos mères achetaient."

Dans son esprit, il ne saurait être question que l'État renonce au contrôle des sociétés d'État, mais dans un cas comme Hydro-Québec, jusqu'à 10 pour 100 des actions pourraient être vendues dans le public, ce qui constituerait le maximum au-delà duquel les sociétés d'État doivent payer l'impôt fédéral.

Dans le cas d'Hydro-Québec, cela peut signifier \$5 à \$6 milliards, a souligné M. Lévesque, ajoutant qu'une ou deux autres sociétés pourraient être partiellement privatisées.



M. Robert BOURASSA

Bourassa nie mettre tous ses atouts dans l'énergie

◆ MONTREAL — Le chef libéral Robert Bourassa s'est défendu hier d'avoir voulu politiser le débat sur le développement des ressources électriques québécoises en lançant

son volume, *Power from the North*, dans lequel il mousse la construction de centrales hydro-électriques pour exporter l'énergie sur le marché américain dans le climat de campagne électorale qui a cours au Québec.

par Gilles BOIVIN du bureau du Soleil

Participant au lancement "québécois" de son livre, hier, à Montréal, M. Bourassa a tenu à rappeler qu'il avait lancé cette idée sur la place publique depuis plusieurs années et que cette publication "ne fait qu'actualiser le débat". Le chef libéral, qui rentre d'une tournée de deux jours à Washington où il a rencontré plusieurs personnes de la scène politique et énergétique américaine, soutient par ailleurs que son projet fera partie de la campagne du Parti libéral mais qu'il ne sera "pas notre seule plateforme électorale".

Heureux des appuis qu'il dit avoir trouvés

dans les milieux américains, M. Bourassa pouvait également se féliciter hier du succès de librairie de la version française de son livre (*L'Énergie du Nord*, la force du Québec). La maison d'édition Québec-Amérique a en effet profité de l'occasion pour annoncer que le premier tirage (6,000 exemplaires) était déjà épuisé.

Sur la plupart des questions techniques touchant la réalisation de son projet — qui entraînerait des investissements de \$25 milliards sur une période de huit ans — M. Bourassa s'est contenté de renvoyer les journalistes à son volume. De la même façon, il a balayé les craintes de ceux qui s'inquiètent des difficultés de négociations avec Terre-Neuve pour le harnachement des rivières prenant leurs sources au Labrador.

Le chef libéral estime qu'il sera possible de "discuter rationnellement avec le premier ministre Peckford".

Le transporteur des transformateurs aurait fait une "fausse déclaration" au sujet du BCP

◆ La compagnie de transport responsable de la fuite de BCP sur une section de l'autoroute Trans-canadienne au nord-ouest de l'Ontario pourrait perdre son permis du Québec lui permettant de transporter ces produits chimiques, pour cause de négligence.

Un porte-parole du ministère de l'Environnement du Québec, M. Raymond Perrier, a déclaré hier que la compagnie Kinetic Ecological Resource Group Ltd a donné une "fausse déclaration écrite" à l'inspecteur provincial de l'environnement. Cette déclaration indiquait que les quatre transformateurs d'Hydro-Québec que transportait le camion-remorque de la compagnie à destination de l'Alberta, ne contenaient plus de BCP, un produit chimique hautement toxique.

"Elle peut perdre son permis", a indiqué M. Perrier sans préciser si le gouvernement porterait des accusations contre l'entreprise.

Le ministère exige que les transformateurs soient vidés de leur contenu avant d'être transportés.

Mais l'un des transformateurs que transportait le camion-remorque de Kinetic Ecological Resource Group a laissé fuir 450 litres de BCP (biphényle polychloré), produit chimique pouvant causer le cancer du foie, des troubles nerveux et cutanés, sur une distance de 70 km sur l'autoroute, près de Kenora en Ontario.

Un porte-parole de la compagnie de transport, M. Michael Zidle, a affirmé que le transformateur en question n'avait pas été vidé de son contenu parce qu'il était "non conventionnel" et qu'il ne possédait pas de tuyau de vidange habituel à sa base.

Cependant, un responsable d'Hydro-Québec a expliqué que le transformateur aurait quand même pu être vidé convenablement par le haut.

Cette fuite de BCP a provoqué la colère des députés à la Chambre des communes.



Mme Suzanne Blais-Grenier a dû répondre à plusieurs questions, hier, en Chambre, au sujet de la fuite de BCP.

Mode de scrutin

Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre a expliqué aux étudiants qu'il était maintenant trop tard pour que le mode de scrutin soit modifié d'ici les prochaines élections.

"Si on avait pu s'entendre il y a deux ans, ça aurait eu l'air normal, mais à quelques mois des élections, on ne peut plus", a dit M. Lévesque, en donnant l'exemple du président François Mitterrand, dont le projet d'introduire le système proportionnel en France donne l'impression de "gens qui veulent sauver leur peau".

CLÔTURE
• En bas du coillard
• Grillage blanc 6' ou 8'
• Provenant de Québec 84
Orléans
849-2465

Maintenant, j'ai un bon coiffeur!
Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE
abonnement 647-3333

L'ALCOOL
un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider
(514) 229-3426
Grand Elan
MONT ROLLAND P.Q.
JQR 160
C.P. 119

LE DÉGEL
LAISSEZ FONDRE AU SOLEIL
LA RAIDEUR DE L'HIVER...
VOICI UN SUPERBE COMPLET
QUI DONNERA À VOS MOUVEMENTS
ET À VOTRE DÉMARCHE
LA LÉGÈRETÉ DU BEAU TEMPS.

American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie
ARMAND BOUDRIAS
6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851 LES TERRASSES PLACE BONAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO PLACE QUÉBEC

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Bédard ne peut dire si Lévesque s'occupe du dossier Québec 84

Le vice-premier ministre et leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Marc-André Bédard, n'a pu confirmer, hier, que le dossier de Québec 84 était maintenant entre les mains du premier ministre, M. René Lévesque.

par Réjean LACOMBE

Mardi, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, indiquait qu'il ne verserait pas un sou à Québec 84. En riposte, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, précisait que les négociations avec le gouvernement québécois avaient lieu à un autre niveau que celui du ministre Richard.

A l'Assemblée nationale, hier, le député indépendant de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, a voulu interroger M. Lévesque sur ce qui lui apparaît "être un nouveau cas où le bureau du premier ministre rapatrie un dossier par-dessus la tête d'un ministre sectoriel".

Libéraux toujours opposés à la surtaxe sur l'essence

L'opposition libérale n'a guère prisé que le groupe de travail sur le prix des carburants au Québec, dont le rapport a été rendu public mercredi, ait recommandé au gouvernement de maintenir la surtaxe sur l'essence, une semaine seulement avant la présentation du prochain budget par le ministre des Finances, M. Yves Duhaime.

par Réjean LACOMBE

Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, indique même que ce groupe de travail a outrepassé le mandat qui lui avait été confié le 4 juillet 1984.

Harcelé de questions par l'opposition libérale, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue, s'est refusé à commenter cette recommandation, prétextant que le ministre des Finances devait présenter son budget mardi et qu'il lui appartenait d'indiquer le traitement qu'il réserve à cette recommandation.

Mais pour M. Rodrigue, il arrive fréquemment que des commissions d'enquête débordent le mandat qui leur est confié et il ne voit pas pourquoi le critique libéral s'en plaint.

Non satisfait de la réponse du ministre, le chef de l'opposition, M. Gérard D. Lévesque, revient à la charge. "Le ministre, interroge M. Lévesque, ne trouve-t-il pas un peu curieux que ce gouvernement nomme des fonctionnaires du ministère des Finances pour faire un travail technique et que ces fonctionnaires,

En l'absence du premier ministre qui rencontrait, hier, les étudiants de l'université Laval, le vice-premier ministre s'est contenté d'indiquer qu'il allait faire part à M. Lévesque de la question du député de Deux-Montagnes.

M. de Bellefeuille a également demandé si le premier ministre "va appuyer son aimable ministre des Affaires culturelles" qui a déjà indiqué qu'il ne versera pas un cent de plus à Québec 84. "Le premier ministre, réplique M. Bédard, appuie toujours aimablement tous ses ministres."

Alors que les libéraux adressaient quelques quolibets au ministre Richard en disant: "Pauvre Clément", le ministre des Affaires culturelles a tenté d'apporter quelques précisions, mais le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, a indiqué que la période des questions était terminée.

juste à la veille, par hasard, du discours sur le budget, recommandant dans leur rapport de ne pas baisser la surtaxe sur l'essence?"

Pour le ministre Rodrigue, il s'agit là d'accusations assez graves que le chef de l'opposition porte à l'endroit de ces fonctionnaires. "Je pense, riposte-t-il, que c'est abusif que de porter de telles accusations. Ces personnes ont fait un travail remarquable et ont fait en sorte de nous donner toute l'information possible sur ce dossier".

Les libéraux se défendent bien de porter des accusations à l'endroit de ces fonctionnaires. Mais, ils acceptent mal que ce groupe de travail ait formulé une recommandation visant à maintenir la surtaxe sur l'essence.

Non satisfait de la réplique du ministre Rodrigue, le député de Vaudreuil-Soulanges relate que le mandat confié à ce groupe de travail avait pour but de déterminer les causes du maintien des prix à la suite d'une diminution de taxes, d'enquêter sur les circonstances de cet état de fait et de faire rapport sur les mesures à prendre pour s'assurer d'un juste prix de l'essence.

"Ce mandat, insiste alors le ministre Rodrigue, illustre justement que les fonctionnaires avaient toute la latitude pour nous indiquer quelles étaient les mesures à prendre afin de nous assurer que les règles du commerce ne seraient pas faussées au Québec dans le domaine du commerce de l'essence."



Décès de Walter Weir

◆ D'après PC) — L'ancien premier ministre manitobain, M. Walter Weir, qui a gouverné la province de 1967 à 1969, est décédé mercredi soir, d'une crise cardiaque, à l'âge de 56 ans.

Né à High Bluff, au Manitoba, M. Weir a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1959. Deux ans plus tard, à l'âge de 32 ans, il devenait le plus jeune ministre du cabinet de Duff Roblin, détenant le portefeuille des Affaires municipales.

En 1967, M. Roblin démissionna pour se porter candidat à la direction du Parti national et M. Weir fut élu chef du Parti conservateur de la province et premier ministre.

En 1969, les démocrates d'Ed Schreyer formèrent un gouvernement minoritaire et Walter Weir fut remplacé peu après par Sidney Spivak.

Weir abandonna la politique active en 1971 et s'occupa alors d'immobilier et d'assurances dans la région de Minnedosa jusqu'à sa mort.

EN BREF

Béliveau réfléchit

◆ (D'après PC) — C'est au cours de la prochaine fin de semaine que le chef de l'Union nationale, Jean-Marc Béliveau, prendra une décision au sujet de sa candidature possible lors des élections partielles qui devraient se dérouler à la fin du mois de mai ou au début de juin, et dans quelle circonscription il se présentera.

"Je veux consulter les gens d'Arthabaska avant de prendre quelque décision que ce soit. Depuis que je suis en politique, je leur ai toujours dit que je me présenterai dans Arthabaska et c'est pourquoi je veux leur parler avant tout", a déclaré M. Béliveau.

M. Béliveau a indiqué que deux circonscriptions l'intéressaient et que le choix final se fera également en fin de semaine.

"Ce sera dans Trois-Rivières ou dans Bertrand contre M. Bourassa", a-t-il affirmé.

La charte québécoise protégerait mieux le droit à l'égalité

◆ Le ministre québécois de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, est convaincu que la charte québécoise des droits et libertés protège mieux les Québécois que l'article 15 de la charte canadienne des droits et libertés de la personne qui est entrée en vigueur le 17 avril.

par Réjean LACOMBE

Cet article qui n'est pas en vigueur sur le territoire québécois reconnaît le droit à l'égalité, indépendamment de la race, de l'origine nationale ou ethnique, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'âge, de la déficience mentale ou physique.

Récemment, le député libéral de D'Arcy-McGee, M. Herbert Marx, indiquait que les Québécois seraient privés de droits fondamentaux qui leur seraient reconnus par la charte canadienne.

Loin de partager cette opinion, le ministre Johnson réplique que l'article 10 de la charte québécoise reconnaît les mêmes droits à l'égalité que ceux qui sont prévus à l'article 15 de la charte fédérale.

"J'irais plus loin, rajoute le ministre de la Justice. La charte québécoise prévoit à son article 10, en plus des raisons déjà énumérées, l'interdiction de discrimination pour des raisons relatives à la grossesse, à l'orientation sexuelle, à la conviction politique, à la condition sociale ou aux antécédents judiciaires en matière d'emploi".

Pour M. Johnson, la charte québécoise touche plus de personnes et les protège pour plus de motifs. "En plus, insiste le ministre, les différences ne s'arrêtent non seulement à la sub-

stance, mais également au fait qu'un citoyen qui fait l'objet de discrimination peut se plaindre devant la Commission des droits et libertés de la personne du Québec, alors qu'en vertu de la charte fédérale, il n'a, à toutes fins utiles, qu'un recours devant les tribunaux."

Protection constitutionnelle

Mais pour le député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan, une protection constitutionnelle est beaucoup plus forte qu'une protection législative.

"Si nous avions eu, souligne M. Ryan, une protection constitutionnelle des droits, que ce soit par l'entremise d'une constitution fédérale ou provinciale, le gouvernement n'aurait jamais pu imposer à cette Chambre l'adoption de la loi 111 violant des droits fondamentaux des travailleurs syndiqués et qu'il n'a même pas eu la décence de faire rappeler par cette Chambre malgré une demande formelle qui lui a été faite."

M. Johnson reconnaît que l'inclusion de droits dans une constitution offre, sur les plans institutionnel et juridique, une garantie formelle.

"Cependant, précise le ministre, il est également nécessaire d'affirmer que la constitutionnalisation de certains prétendus droits dans le "Canada Bill" a aussi eu comme effet d'interdire à cette assemblée de légiférer adéquatement en matière linguistique."

Pour M. Johnson, il ne fait aucun doute dans son esprit que la charte québécoise "est plus large, plus étendue" et qu'elle offre des moyens plus efficaces et moins coûteux pour les citoyens pour faire valoir leur droit à l'égalité.

Le Québec présentera à Ottawa des propositions en matière linguistique

◆ La question linguistique fera partie des propositions constitutionnelles que le gouvernement québécois soumettra prochainement au premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney.

par Réjean LACOMBE

Le Québec souhaite pouvoir "légiférer adéquatement" en cette matière sans être soumis à l'article 23 de la constitution canadienne.

Interrogé à l'Assemblée nationale, hier, par le chef de l'opposition, M. Gérard D. Lévesque, le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, a indiqué qu'en matière linguistique, "il y aura un certain nombre de revendications qui seront

présentées par le gouvernement du Québec dans ses échanges avec le gouvernement fédéral".

M. Johnson devait préciser qu'il appartenait à l'Assemblée nationale du Québec de décider des questions qui relèvent du domaine linguistique, "compte tenu du caractère du Québec sur ce continent et à l'intérieur même du Canada dans le contexte actuel".

Au préalable, le ministre de la Justice avait indiqué que l'inclusion dans la constitution de "certains prétendus droits dans le Canada Bill" avaient eu pour effet d'interdire à l'Assemblée nationale de légiférer adéquatement en matière linguistique.

Succès de la campagne de financement du PQ

◆ RIMOUSKI — La campagne de financement du Parti québécois a atteint puis dépassé son objectif dans les huit circonscriptions électorales de l'Est du Québec. En effet, ce sont \$113,000 environ qui ont été recueillis jusqu'ici, soit \$6,000 de plus que l'objectif fixé à \$107,000.

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

Toutefois, les récents déchiements qui ont marqué la vie interne du Parti québécois, ces derniers mois, ont laissé de sérieuses séquelles dans la circonscription de Rivière-du-Loup. Là, dans le fief de l'orthodoxe Jules Boucher, qui siège maintenant comme indépendant, à peine 50 pour 100 de l'objectif a été atteint.

Toutefois cette situation ne se vérifie pas aux Îles-de-la-Madeleine, le fief d'une autre orthodoxe, Mme Denise Leblanc-Bantey. Là, en effet, les objectifs du Parti québécois ont été atteints, puis très légèrement dépassés, pour se situer à 100.1 pour 100.

Au palmarès national, la région de l'Est du Québec se classe au troisième rang en terme de performance de financement.

Et du côté des adhésions, le Parti québécois a réussi à attirer 1,246 nouveaux membres. Pour un grand total de 6,546.

97% au PLQ

Chez les libéraux provinciaux, les chiffres montrent que la campagne de financement en cours a atteint 97 pour 100 de son objectif dans l'Est du Québec. A ce jour \$151,732 ont déjà été recueillis sur un objectif total de \$155,899.

Quant au nombre de membres du PLQ dans les huit circonscriptions de la région, il a virtuellement doublé cette année pour atteindre 14,516. Soit 7,053 membres de plus que l'année dernière.

Une simple arithmétique montre que le PLQ a ramassé \$38,000 de plus et compte 8,000 membres de plus que le PQ dans l'Est du Québec. Région qui élisait pourtant sept péquistes et un seul libéral aux élections d'avril 1981.

LE DÉFI DU COMMERCE: DATE LIMITE POUR LA PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

L'honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, vous rappelle que la date limite pour la présentation des mémoires sur le défi que pose pour le Canada le commerce extérieur est le 10 mai 1985.

Le Ministre termine actuellement une série de 15 séances de consultation publiques dans les diverses régions du Canada, qui visent à recueillir des renseignements sur l'accès du Canada aux marchés d'exportation et le financement des exportations. Vous pouvez prendre part à cet important processus de consultation en nous faisant parvenir vos commentaires écrits. Les mémoires devraient être envoyés, avant le 10 mai 1985, à:

L'honorable James Kelleher
Ministre du Commerce extérieur
Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario, K1A 0G2

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les documents suivants servent de base au dialogue en cours au sujet du commerce. Nous vous prions de les lire.

- Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs
- Le financement des exportations

Le document portant sur l'accès aux marchés extérieurs en est déjà à sa quatrième édition; plus de 25 000 exemplaires sont en circulation. Pour obtenir des exemplaires gratuits, remplissez ce coupon et postez-le.

Envoyez vos demandes à l'adresse suivante	Veuillez s'il vous plaît m'envoyer
Centre Info Export Ministère des Affaires extérieures Édifice Lester B. Pearson 125, promenade Sussex Ottawa, Ontario K1A 0G2	☐ exemplaires du document Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs, et/ou ☐ exemplaires du document Financement des exportations
Nom _____	
Adresse _____	
Ville _____ Province _____	
Code Postal _____ Téléphone () _____	

Ou composez sans frais le numéro suivant:

1-800-267-8376



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

L'honorable James Kelleher
Ministre du Commerce extérieur

Gouvernement du Canada

avis public



Gouvernement
du Québec

Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q. chap. D-2)

Camionnage

— Québec

— Modifications

Le ministre du Travail, monsieur Raymond Fréchette, donne avis par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., chap. D-2), que des parties contractantes au Décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec (L.R.Q., 1981, chap. D-2, r. 7), modifié par les Décrets 86-82 du 13 janvier 1982 (Suppl. p. 413), 1691-82 du 7 juillet 1982 (Suppl. p. 416) et 1000-84 du 25 avril 1984, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre au gouvernement des modifications dont le texte apparaît en annexe.

Le présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un décret peut rendre obligatoire ces dispositions, avec ou sans modification. Le décret ne

peut entrer en vigueur avant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Durant les 30 jours à compter de la publication de cet avis à la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre du Travail
Yvan Blain

Décret modifiant le Décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., chap. D-2, art. 8)

1. Le Décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec (L.R.Q., 1981, chap. D-2, r. 7) modifié par les Décrets 86-82 du 13 janvier 1982 (Suppl. p. 413), 1691-82 du 7 juillet 1982 (Suppl. p. 416) et 1000-84 du 25 avril 1984, est de nouveau modifié dans l'article 18.01.

1° par le remplacement du paragraphe 1 par le suivant

1° 1° Région 02 — Saguenay — Lac-Saint-Jean

Salarié à temps plein:	A compter du (insérer ici la date du présent décret à la Gazette officielle du Québec.)	A compter du 1er septembre 1985	A compter du 1er janvier 1985
a) Aide	8.32\$	8.51\$	8.68\$
b) Chauffeur	9.12\$	9.30\$	9.49\$
c) Classe I, II, III			

2° par le remplacement du paragraphe 4 par le suivant

4° Région 03 sous-région 05 (Chaudière)

	A compter du (insérer ici la date de publication du présent décret à la Gazette officielle du Québec.)
a) aide à temps plein	7.15\$
b) aide à temps partiel	6.72\$
c) chauffeur, classe I	9.11\$
d) chauffeur, classe II	9.11\$
e) chauffeur, classe III	9.11\$
f) mécanicien	6.72\$
g) préposé au service	6.72\$

Québec

LE MONDE



L'équipage de "Discovery" s'est assemblée devant une caméra à bord de la navette pour participer à une conférence de presse accordée aux journalistes, hier, au centre spatial de Houston. Le sénateur Garn se trouve dans le coin supérieur droit de la photo.

Le sénateur Garn a dominé la conférence de presse spatiale

◆ **HOUSTON, Texas** (d'après AFP) — Les malaises du sénateur Jake Garn, embarqué comme observateur à bord de "Discovery" et l'échec de l'opération de sauvetage du satellite Syncom IV-3 ont été les points saillants de la conférence de presse donnée hier par l'équipage de la navette spatiale avant le retour sur la Terre, prévu pour 7h16 aujourd'hui. De bonnes conditions météorologiques sont prévues pour l'atterrissage à Cap Canaveral, en Floride.

Nicaragua

"C'est la même chose", dit la Maison-Blanche

◆ **WASHINGTON** (d'après AFP) — La Maison-Blanche a tenté, hier, de réconcilier les déclarations divergentes du président Ronald Reagan et du Vatican sur le soi-disant soutien du pape Jean Paul II à la politique américaine en Amérique centrale.

"Ce que le président a dit, ce que le Vatican dit et ce que je suis en train de dire, c'est la même chose," a affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes.

Le porte-parole du Vatican, M. Joachim Navarro, avait démenti peu auparavant que le souverain pontife ait adressé un message verbal au président américain. M. Reagan avait dit pour sa part, mardi, qu'il avait reçu un tel message du saint-père dans lequel celui-ci l'encourageait à poursuivre ses efforts en Amérique centrale.

Le président Reagan, qui fait flèche de tout bois actuellement pour tenter de convaincre le Congrès d'approuver des crédits de \$14 millions d'aide aux rebelles luttant contre le régime de gauche du Nicaragua, avait de nouveau évoqué ce soutien pontifical, mercredi. "Jean-Paul II soutient tout à fait toutes nos activités dans la région", avait déclaré M. Reagan, dont les propos avaient été aussitôt contestés par la nonciature apostolique à Washington.

Celle-ci avait souligné dans un communiqué que le pape n'avait apporté son adhésion à aucun plan concret, en particulier en ce qui concerne les aspects militaires de la crise en Amérique centrale.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a souligné, hier, que le président parlait d'une façon "très générale". "Le Vatican et la nonciature, dans leurs déclarations, soutiennent le plan présidentiel pour la paix dans la région", a affirmé M. Speakes. "C'est ce que je dis et c'est ce que le président a dit."

Le sénateur Garn, qui préside une sous-commission responsable du budget de la NASA, avait accepté de mener des expériences pour tenter de déterminer pourquoi près de la moitié des astronautes souffrent de malaises propres à l'apesanteur.

"Pour être franc avec vous, je ne me sentais pas bien les deux premiers jours", a reconnu le sénateur républicain de l'Utah, exprimant l'espoir que les expériences auxquelles il s'est prêté amélioreraient la connaissance du mal de l'espace.

Chances compromises

Ces échanges entre le Vatican et la Maison-Blanche surviennent au moment où les chances d'approbation par le Congrès de l'aide aux contras paraissent compromises. Le plan de M. Reagan prévoit que les \$14 millions d'aide serviraient uniquement des objectifs humanitaires et ne se transformeraient en aide militaire uniquement si des négociations entre les rebelles et le régime de Managua ne s'engageaient pas ou n'aboutissaient pas dans un délai de 60 jours.

M. Speakes a indiqué, hier, que le président Reagan pourrait finalement accepter un compromis. Tout en refusant totalement toute interdiction d'une aide militaire aux contras, la Maison-Blanche pourrait ainsi allonger le délai de 60 jours prévu pour encourager des négociations.

Les deux Chambres du Congrès doivent se prononcer la semaine prochaine.

Vote au Sénat

Par ailleurs, la commission des attributions budgétaires du Sénat américain a approuvé hier par 15 voix contre 13 le plan d'aide du président Reagan aux guérilleros anti-sandinistes.

Ce plan, sur lequel l'ensemble des deux chambres du Congrès doit se prononcer, sans doute mardi, prévoit l'octroi de \$14 millions aux contras.

La victoire remportée par la Maison-Blanche ne préjuge cependant pas de l'approbation finale du Congrès. Plusieurs membres de la commission, qui, pour des raisons de procédure, ont approuvé hier l'aide aux contras, ont déclaré qu'ils s'y opposeraient lors du vote devant l'ensemble du Sénat.

Depuis le début du vol de la navette, M. Garn s'était montré extrêmement discret, soulevant chez les journalistes présents à Houston beaucoup d'inquiétude quant à son état de santé et un certain scepticisme quant à son rôle dans la mission. Pour couper court aux critiques, la NASA avait d'ailleurs jugé bon de fournir à la presse une longue liste des activités du sénateur à bord de "Discovery".

Mieux que des robots

Par ailleurs, M. Garn a estimé que la tentative de sauvetage du satellite Syncom IV-3, malgré son échec, prouvait que l'homme était nécessaire dans l'espace. "On ne peut faire ce que nous avons fait

avec des robots. Vous avez besoin de cerveaux, d'esprits qui peuvent réfléchir et faire preuve d'innovation", a-t-il souligné.

Les six autres astronautes qui ont également participé à la conférence de presse ont fourni des précisions sur l'opération tentée pour sauver le Syncom IV-3. Rhea Seddon, qui était aux commandes du bras-robot, a expliqué qu'elle était parvenue à donner deux coups secs sur la commande d'électricité mais que celle-ci n'avait pas bougé. Les experts de la NASA et de Hughes, le fabricant du satellite, ont laissé entendre, hier, que cet interrupteur n'est peut-être pas la cause de la panne du satellite qui va coûter \$85 millions à des assureurs, soit le coût du satellite.



Le cimetière de Bitburg que le président Reagan doit visiter en Allemagne de l'Ouest renferme les tombes de plusieurs membres des Waffen-SS.

Visite en RFA

Reagan relance la polémique

◆ **WASHINGTON** (AFP, AP) — Le président Ronald Reagan a relancé hier la polémique sur sa visite prochaine d'un cimetière de la Wehrmacht, en Allemagne de l'Ouest. Selon lui, les jeunes soldats allemands qui y "sont enterrés sont tout autant les victimes du nazisme que les détenus des camps de concentration".

Lors de sa visite en RFA du 1er au 6 mai, M. Reagan doit déposer une gerbe, en compagnie du chancelier Helmut Kohl, au cimetière militaire de Bitburg où sont enterrés plusieurs membres des Waffen-SS.

Cette décision a suscité l'indignation des organisations juives américaines et d'une cinquantaine de membres républicains et démocrates du Congrès, obligeant le président américain à ajouter à son itinéraire la visite d'un camp de concentration.

Hier encore, la majorité démocrate à la Chambre des représentants a soumis une résolution réclamant l'annulation de la visite présidentielle. Le vote doit avoir lieu la semaine prochaine.

"Je pense qu'il n'y a rien de mal à visiter ce cimetière", a répété hier M. Reagan, devant des représentants de la presse au sujet de son séjour en RFA - qui coïncide avec le 40ème anniversaire de la victoire alliée de 1945.

Les jeunes soldats allemands qui y sont enterrés "avaient été enrôlés pour appliquer les décisions hai-

neuses des nazis et étaient des victimes tout autant que les victimes des camps de concentration", a-t-il poursuivi, réaffirmant que c'est dans un esprit de réconciliation qu'il compte de rendre au cimetière de Bitburg.

M. Reagan a expliqué que les quelque 2.000 soldats enterrés à Bitburg étaient âgés en moyenne de 18 ans et qu'ils avaient, pour la plupart, été enrôlés de force dans les derniers jours du IIIème Reich.

Spectacle affligeant

Le Parti social démocrate ouest-allemand (SPD) a de son côté qualifié hier la controverse sur le programme de la visite du président Reagan de "spectacle affligeant" qui a "causé un tort considérable au prestige allemand aux Etats-Unis".

Dans un communiqué publié à Bonn, le SPD estime que le bruit fait autour de la visite a modifié les sentiments des Américains à l'égard des Allemands.

Il affirme en outre que la décision du président Reagan de visiter aussi un camp de concentration est intervenue trop tard pour réparer les dommages.

"Il reste un arrière-goût déplaisant quand une visite au mémorial des victimes du régime nazi est intégrée dans une visite, seulement après de multiples pressions", a déclaré Mme Anne-Marie Renger, vice-présidente du SPD au Bundestag.

EN BREF

Prix record pour un tableau: \$14 millions

◆ **LONDRES** (AP) — Un tableau du peintre de la Renaissance Andrea Mantegna, "L'adoration des mages", a été adjugé, hier, aux enchères de chez Christie, pour la somme de 8,1 millions de livres (environ \$14 millions can.), au musée J. Paul Getty, de Californie, ce qui constitue un record mondial. Le précédent record était de 7,37 millions de livres pour une oeuvre de Turner, vendue, en juillet dernier, par le rival de Christie, Sotheby. Le tableau de Mantegna était vendu par le marquis de Northampton, Spencer, de Compton, pour financer les réparations de ses deux manoirs.

Des épidémies ont fait plus de 1,400 morts

NATIONS UNIES, Genève (AFP) — Trois mille cas de choléra et plus de mille morts ont été recensés dans le nord-est de la Somalie entre le 27 mars et le 15 avril, a annoncé, hier, à Genève, un délégué du Bureau de coordination de l'ONU pour les secours en cas de catastrophes. Ce délégué, M. Klaus Wierzing, revient d'un voyage d'une semaine en Somalie. Il a indiqué que l'épidémie qui sévit depuis la saison des pluies semble aujourd'hui enrayée, mais que le danger de contamination demeure car de nombreuses personnes sont encore porteuses de microbes, bien que 1.700 malades aient déjà été isolés. Les victimes, a-t-il ajouté, sont essentiellement des réfugiés éthiopiens qui fuient l'Ogaden et affluent encore aujourd'hui au rythme de 200 à 300 par jour vers le camp de Ganat, dans la ville de Hargeisa, où ils sont environ 40.000.

Par ailleurs, près de 400 personnes sont mortes, le mois dernier, dans le nord du Bangladesh, victimes d'une épidémie de diarrhée et d'autres maladies intestinales, due à la pénurie d'eau potable et au manque de médicaments, a annoncé, hier, le journal The Banglar Bani.

Honda condamné à verser \$6 millions à une victime

LOS ANGELES (AFP) — Un tribunal de Los Angeles (Californie) a condamné le constructeur automobile nippon Honda et sa filiale American Honda Motor Co. à verser une somme de 6,5 millions de dollars de dommages et intérêts à Marchell Leekins, devenue paraplégique à 17 ans après un accident de la circulation. Après un procès qui a duré cinq semaines, le jury du tribunal californien a estimé que les roues du modèle 1978 du véhicule Honda-Civic, à bord duquel se trouvait la jeune fille au moment des faits, n'étaient pas adaptées en cas d'accident et que la voiture était difficile à manier en cas de danger. Le tribunal a accordé une indemnisation de 300.000 dollars aux parents de la victime qui était championne de basket avant son accident. Le conducteur de la Honda dans laquelle avait pris place au retour d'un match de basket la jeune fille avec trois amis a fait une embardée, et le véhicule s'est retourné. Le chauffeur a été tué. Mlle Leekins est restée paralysée. Les deux autres occupants sont indemnes. L'avocat du constructeur a décidé de faire appel, après avoir déclaré au tribunal que "la voiture roulait à très grande vitesse et que les occupants étaient ivres".

Un banquier au poste de secrétaire d'Etat adjoint

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a annoncé, hier, la nomination de M. John Whitehead, un banquier, au poste de secrétaire d'Etat adjoint — le numéro deux du département d'Etat — en remplacement de M. Kenneth Dam qui assurait cette fonction depuis 1982. M. Dam a décidé de démissionner pour occuper de hautes responsabilités au sein de la multinationale IBM. M. Whitehead (63 ans), diplômé de Harvard, n'a jamais occupé de fonction gouvernementale. Durant près de 37 ans, il a travaillé pour la compagnie financière Goldman Sachs. Il s'est également occupé d'une organisation internationale d'aide aux réfugiés et est membre du Conseil pour les relations internationales de l'Université de Georgetown.

Violation d'espace aérien

BERLIN-EST (AFP) — La RDA a protesté auprès de la chancellerie fédérale à Bonn contre la violation de son espace aérien par un avion de la marine ouest-allemande, annonçant, hier, l'agence officielle est-allemande ADN. L'avion a pénétré, le 16 avril, à deux reprises, dans l'espace aérien de la RDA au nord de l'île de Rügen (mer Baltique) en s'approchant "d'une manière provocatrice" d'un bateau est-allemand qui assurait la protection des eaux territoriales.

Pretoria formera un gouvernement non élu en Namibie

◆ **LE CAP** (D'après AFP, AP) — L'Afrique du Sud a annoncé hier sa décision de mettre sur pied un nouveau gouvernement transitoire en Namibie.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont aussitôt critiqué la décision sud-africaine.

Au Cap, le président sud-africain Peter Botha avait indiqué qu'un gouvernement et une Assemblée législative, dont les membres seront nommés et non pas élus, remplaceront l'administrateur général qui, au nom de Pretoria, gouverne par décrets ce territoire depuis 1983.

L'administrateur général, a précisé M. Botha, conservera des pouvoirs très étendus, dont le droit de signer toutes les lois de l'Assemblée. De plus, l'Afrique du Sud se réserve le pouvoir de diriger les affaires extérieures et la défense de la Namibie.

L'Assemblée législative ne sera pas élue, a déclaré M. Botha, afin de ne pas "compromettre les efforts" pour conduire la Namibie vers une indépendance "reconnue par le reste du monde". Mais il n'a pas précisé comment, ni quand l'assemblée serait formée.

Réactions

Les Etats-Unis ont réagi à la nouvelle hier en estimant que l'initiative sud-africaine ne devait

avoir aucun effet sur les négociations internationales devant conduire la Namibie à une pleine indépendance.

Un porte-parole du département d'Etat, M. Edward Djerejian, a expliqué que Washington s'en tenait au plan des Nations unies pour une indépendance complète de la Namibie et "considérait toute décision prise en dehors de ce cadre comme sans effet".

L'agence soviétique TASS a pour sa part qualifié de "camouflage" l'annonce sud-africaine.

Le président Botha "ne cherche qu'à camoufler l'occupation de ce pays par Pretoria, dont le seul souci demeure de garder sous son contrôle le territoire conquis", a estimé l'agence TASS.

Reprise de la violence

Par ailleurs, de nouveaux actes de violence se sont produits hier en Afrique du Sud. Dans le quartier blanc de Uitenhage, dans la province du Cap, des émeutes ont éclaté en soirée après que des Noirs se soient emparés de deux Blancs. L'un aurait été très gravement brûlé alors que l'autre aurait réussi à s'enfuir. A Port Elizabeth, les cadavres de trois Noirs ont été trouvés après que la police sud-africaine eut ouvert le feu sur d'autres manifestants.

Tancredo Neves: état "extrêmement grave"

◆ **SAO PAULO, Brésil** (D'après AFP) — L'état de santé du président-élu brésilien, M. Tancredo Neves, a empiré et est "extrêmement grave", a déclaré hier le porte-parole de la présidence M. Antonio Brito.

C'est la première fois, relèvent les observateurs, que le porte-parole utilise l'expression d'"extrêmement

grave".

Cette nouvelle aggravation de l'état de santé du président, âgé de 75 ans, opéré sept fois depuis le 15 mars, a rendu nécessaire son maintien sous hypothermie (refroidissement du corps), l'administration de sédatifs, et la pratique d'une hémodialyse, a brièvement ajouté le porte-parole.

Découverte d'une bactérie anti-carie

◆ **TOKYO** (AFP) — Des chercheurs japonais ont annoncé la découverte d'une bactérie humaine empêchant le développement de deux principales affections des dents, les caries et la gingivite.

Les chercheurs, cités hier par le quotidien "Yomiuri", tentent de fabriquer un médicament qui pourrait être absorbé dans la nourriture et prévenir les caries, ou être injecté dans les gencives de patients souffrant de gingivite.

La substance découverte, la bactérie lactique streptococcus faecium, a été isolée parmi les quelque 400 espèces de bactéries différentes produites par les intestins de l'homme.

Elle a comme propriété d'ar-

rêter la croissance des germes dits streptococcus mutans à l'origine des caries, ainsi que des germes à l'origine des gingivites, les bactéroïdes gingivales.

Les recherches, menées par une équipe d'une société de biotechnologie japonaise Advance R and D et une équipe de l'université dentaire de Tokyo, ont montré que la bactérie anti-carie et anti-gingivite avait la même structure chimique que la vitamine L-2. Synthétisée par les chercheurs, celle-ci s'est révélée avoir le même pouvoir d'arrêter la prolifération des germes nocifs et de les tuer.

La vitamine L-2, découverte en 1934 par un chercheur japonais, Kazuro Nakahara, n'engendre aucun effet secondaire, selon les chercheurs.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

L'essence, un commerce incontrôlé

Dans un monde où se heurtent le commerce international, les rivalités régionales, la concurrence économique, les besoins financiers des gouvernements et, en tout dernier lieu comme nous l'apprenons un peu plus chaque jour, les besoins des consommateurs, le prix de l'essence flotte dans la plus grande irrationalité apparente.



par
Raymond
GIROUX

Personne ne peut déterminer, selon les mécanismes actuels, par exemple, si les compagnies de pétrole tirent des meilleurs profits du Québec ou de l'Ontario. Le premier mérite du groupe de travail sur les prix des carburants consiste donc à formuler des recommandations à caractère d'abord et avant tout informatif.

Dans son rapport dévoilé mercredi, le groupe estime en outre inutile de réduire la taxe ascenseur sur l'essence, qui à elle seule explique l'écart de 4,9 cents le litre entre Montréal et Toronto.

En quatre maigres lignes dans un document de 169 pages, en plus des annexes, les auteurs, fonctionnaires de divers ministères, expédient beaucoup trop rapidement ce qui constitue le principal enjeu du débat, pour les consommateurs. Les Québécois, pourtant, constatent à chaque plein d'essence les effets visibles du haut taux de taxation de la province.

Il faut pratiquement lire entre les lignes et tirer des conclusions encore plus poussées pour comprendre que, dans les conditions actuelles, les automobilistes ne verraient pas plus dans leur portefeuille une nouvelle baisse de la taxe de M. Parizeau qu'ils n'ont senti la dernière coupure, à l'automne 1983.

Le monde pétrolier a beau jeu face aux intervenants gouvernementaux. Le marché de l'énergie n'a que faire d'une entité aussi minime que le Québec, au plan international. Toute information dépend jusqu'à maintenant de la bonne volonté des multinationales du pétrole.

On ne peut que concourir avec la recommandation d'élaborer en collaboration, gouvernement et entreprises, une méthode permettant de suivre l'évolution du secteur pétrolier québécois. Cela vaut mieux que la fameuse théorie du secteur-témoin public, une idée dépassée depuis l'échec de l'amiante et l'inutilité totale de la création de Pétro-Canada, une entreprise d'Etat qui agit exactement comme les multinationales.

Le savoir, c'est déjà une partie du pouvoir. Ainsi, nous savons maintenant que la fermeture de trois des sept raffineries québécoises a accru la rentabilité des quatre autres. Elles sont par conséquent moins sujettes au marchandage des petites entreprises indépendantes, ces compagnies qui, à Toronto, peuvent faire chanter les raffineries par la menace d'importer à moindre coût des Etats-Unis voisins et provoquent ainsi des guerres de prix féroces.

Heureusement, la nouvelle politique fédérale en vigueur le 1er juin abolira l'indemnisation du pétrole importé et touchera directement les consommateurs torontois. La comparaison fera alors moins mal aux Montréalais et aux Québécois.

Il se révèle ainsi inutile de s'enfermer dans une lourde structure de contrôle étatique pour régler un problème pour le moment insaisissable parce que trop mouvant.

L'essence, du point de vue québécois, se rattache essentiellement au dossier de la taxation, et demeurera plus chère de près de 5 cents, le litre tant que M. Duhaime aura besoin des \$300 millions que chaque 10 pour 100 de taxe supplémentaire lui rapporte.

Le dossier technique s'est enrichi d'une pièce maîtresse. Il reste au monde politique à trouver les moyens pour faciliter la concurrence dans cette industrie, le seul gage d'une lutte des prix dont profitera le consommateur.

— MONSIEUR PELLETIER, VOUS ALLEZ À OTTAWA?
LA CARTE BRIAN-MULRONEY EXPRESS, NE PARTEZ PAS SANS ELLE !!!



BLOCS-NOTES

Des mairies au féminin

Les villes de Sillery et de Sainte-Foy pourraient se retrouver respectivement avec "une maire", en 1985. Celle-ci serait tentée d'élire la conseillère bien connue, Mme Andrée Boucher, tandis que celle-là jetterait, avec plus d'imminence, son dévolu sur Mme Margaret Delisle pour succéder à feu le maire Charles Blais.

Dans un tel contexte, la physionomie mâle du territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) connaîtrait des exceptions notables compte tenu de l'importance de ces villes. En 1981, les femmes n'occupaient des postes de maires et de conseillers que dans des proportions de 1,4

et 4 pour 100 pour l'ensemble des municipalités québécoises.

Depuis lors, cette représentation ridicule s'est quelque peu améliorée mais pas pour la peine. Il n'y a pas de quoi pavoiser dans la mesure où l'électorat féminin est de l'ordre de 52 pour 100 et où le palier municipal demeure le lieu de pouvoir le plus accessible et formateur pour bon nombre de femmes au foyer, notamment.

Certes un problème majeur de disponibilité se pose pour bien des mères de famille. Mais pour d'autres, le refus d'entreprendre une carrière politique et d'infléchir les règles du jeu traditionnelles de la vie pu-

blique n'est attribuable qu'à la peur de ne pas être à la hauteur dans un monde d'hommes.

Dans la région de Québec où les querelles de clochers sont systématiquement entretenues par l'intelligentsia masculine, une présence plus substantielle de femmes élues constituerait peut-être une alternative pour les contribuables.

Cela dit, Sillery ferait une erreur et desservirait Mme Delisle en ne lui donnant pas d'opposant d'ici le 2 juin. Une campagne municipale ne doit pas se dérouler sur la base d'un sexe mais suivant un choc des idées pour articuler l'avenir d'une ville...

Jacques DUMAIS

Mince espoir à Sorel

Après avoir échoué, en février, dans sa tentative de constituer un premier conseil de médiation — désavoué par le syndicat — voilà que le ministre québécois du Travail, M. Raynald Fréchette, déposait, mercredi, l'une de ses dernières cartes: un conseil spécial de médiation qui, cette fois, a l'aval de Marine Industrie et de ses 1,050 travailleurs en grève depuis neuf mois.

Il est indéniable que l'ex-ministre Robert Burns, maintenant juge au Tribunal du travail, que l'ex-chef de cabinet du premier

ministre Lévesque, Me Jean-Roch Boivin, ou qu'un ex-bras droit du ministre Pierre-Marc Johnson, M. Claude Filion, ont des antécédents péquistes marqués. Mais cela ne doit pas inciter l'opposition libérale à Québec à miner au départ leur crédibilité alors qu'il s'agit, fondamentalement, de régler un conflit sanglant et qui risque de le devenir de plus en plus si on ne fait pas appel à des compétences reconnues dans le domaine des relations de travail.

Les médiateurs n'auront pas la tâche facile puisque leur travail ne liera pas les

parties. Et quand subsiste un contentieux pécuniaire aussi lourd, l'espoir d'une réconciliation apparaît mince. Surtout que Marine n'entend pas revenir sur le congédiement de sept casseurs syndicaux tandis que le syndicat exige leur réintégration préalable à tout déblocage.

Comment ne pas prendre les Sorelois en pitié quand en plus de cette grève de "bras", ils font face à la gangrène qui ronge leur corps policier et aux mafiosi des Hell's Angels? La paix sociale est-elle envisageable à Sorel?

J.D.

REVUE DE PRESSE

Un crime contre le Liban

PARIS — Ces déchirements successifs, cette frénésie meurtrière qui font se dresser des Libanais contre d'autres Libanais, des chrétiens contre d'autres chrétiens, des musulmans contre d'autres musulmans, des Palestiniens contre d'autres Palestiniens, constituent pour la grande majorité des Libanais eux-mêmes un crime.

Et comme toujours en pareil cas, il convient de s'interroger: à qui profite le crime? La réponse est claire: à ceux qui veulent la fin du Liban, ou en tout cas d'un Liban souverain. Ceux-là sont nombreux: Syriens, Iraniens, Israéliens, Palestiniens de toutes obédiences, pour des raisons diverses, par miliciens interposés, continuent à miner, encore et toujours, l'Etat libanais. (...)

Le pays est aujourd'hui livré à la paranoïa de bandes rivales. Meurtres, enlèvements, affrontements, paralysie d'une armée nationale, c'est tout l'Etat libanais qui est aujourd'hui bafoué. Et le gouvernement de cet Etat — composé de cinq musulmans et de quatre chrétiens — a tiré la seule conclusion possible: la démission. (18 avril).

Le Matin

AU FIL DES IDÉES

Des années plus calmes pour les municipalités



par
Vincent
CLICHE

Dans le monde municipal, qui a eu si peu le contrôle de ses orientations dans le passé, il faut une bonne dose de témérité pour tenir un congrès orienté vers l'avenir et débattre les attentes des citoyens face aux gouvernements locaux du vingt et unième siècle. C'est pourtant le défi que lance l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à ses 1,500 congressistes réunis à Québec.

Les municipalités ont été au cœur des transformations sociales survenues au Québec durant les années soixante et soixante-dix. Ces "créatures" du gouvernement provincial, comme on qualifie souvent les pouvoirs locaux, ont suivi ou subi les grands changements commandés par leur créateur, l'Etat québécois. En tant que gou-

vernements considérés avant tout comme dispensateurs de services, les municipalités ont vu, durant les deux dernières décennies, leurs tâches se multiplier et leur administration atteindre une complexité inouïe.

Si le monde municipal change aussi radicalement d'ici l'an 2005 qu'il ne l'a fait au cours des vingt dernières années, il ne sert à rien de tenir des congrès sur colloques pour tenter de prévoir ou de prédire quels formes, pouvoirs ou orientations auront les gouvernements locaux à cette époque. Car il s'agirait d'une mission impossible.

Qui, vers 1960, aurait pu tracer un tableau précis de la diversité et de la complexité de la vie municipale en 1985? Qui aurait pu deviner l'ampleur de la poussée interventionniste du gouvernement québécois dans le champ local, l'adoption de centaines de lois touchant et reformant directement ou indirectement les affaires municipales, tout en créant ou comblant des besoins nouveaux? Qui-

fin, en 1970, aurait pu prédire où s'arrêterait la vague de regroupements municipaux, la régionalisation de services, les déplacements de population vers la banlieue, etc.?

Les municipalités ont souvent été à la remorque de ces grandes réformes et de ces mutations. Echaudées, elles n'acceptent plus aussi facilement, aujourd'hui, de se laisser imposer de nouvelles tâches et de permettre au gouvernement supérieur de se délester sur leur dos de ses obligations.

C'est pourquoi l'UMQ lutte pour que les gouvernements locaux reprennent en mains leur destinée et que l'autonomie locale soit autre chose qu'un bel objet de discours. Mais la réflexion des gestionnaires municipaux sur leur avenir serait plus valable si elle se limitait à une période plus courte que les quinze ou vingt prochaines années.

D'autant plus que la conjoncture actuelle permet un temps d'arrêt, propice à la digestion et à la consolidation. L'heure est à une plus

grande austérité et à un plus grand réalisme. La situation économique et les tendances démographiques (vieillesse de la population et faible taux de la natalité), entre autres facteurs, ont déjà permis d'amorcer un ralentissement des besoins. Les grandes migrations vers les villes de banlieue, constatées au cours des vingt dernières années, ont peu de chances de se reproduire suite à l'adoption de schémas d'aménagement. Comme le note un document de réflexion préparé par l'Institut Hudson du Canada pour le congrès de l'UMQ: "Les biens produits et les services dispensés par la municipalité seront essentiellement les mêmes à l'exception d'un rôle fort probablement accru dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux et du soutien au développement économique".

Ce sont en effet dans ces domaines qu'il y a un risque pour les municipalités de se voir imposer de nouvelles tâches. Le gouvernement

québécois, aux prises avec des contraintes budgétaires, poursuit également sa réflexion pour transférer certaines de ses responsabilités actuelles vers d'autres niveaux de gouvernement et principalement vers les municipalités régionales de comté ou les pouvoirs locaux. Les municipalités pourront sans doute intégrer petit à petit ces nouvelles responsabilités en autant que le transfert soit accompagné d'une véritable volonté d'autonomie locale et de compensations financières.

Mais, parallèlement, les municipalités devront inévitablement entreprendre un débat sur leur propre gestion. Si les gouvernements supérieurs étudient la possibilité de se délester de certaines responsabilités, les pouvoirs locaux peuvent également envisager de se départir ou de partager certaines tâches sans pour autant mettre en péril le bien-être de leurs contribuables. Leur degré d'autonomie actuelle leur permet au moins d'entreprendre cette réflexion.

VOTRE PAGE

LA JEUNESSE

Grand frère, grande sœur: une évaluation sérieuse

En tant qu'évaluatrice bénévole (depuis 1981) pour l'Association des grands frères et grandes sœurs du Québec Métro et, aussi, comme praticienne sociale du CSSQ, je me sens doublement concernée par les récents événements qui ont "secoué" ce mouvement.

C'est pourquoi je veux par cette lettre, jeter un peu d'éclairage sur le sérieux apporté à la sélection des candidat(e)s et sur l'importance, dans ma pratique auprès des familles monoparentales, de cet organisme qui par le bénévolat de ses membres apporte une amitié à un enfant de 8-14 ans et accorde aussi beaucoup de support à un parent unique.

Donc j'interviens dans le processus d'évaluation seulement après qu'une première sélection ait été faite par la permanence du mouvement (entrevues), vérifications auprès de la centrale de police, réception de lettres de référence, etc. La personne qui aspire à être Grand frère ou Grande sœur reçoit aussi de la documentation qui la renseigne sur l'engagement qu'elle veut prendre et les règles qui encadrent tout parrainage. Cer-

taines personnes "décrochent" à cette phase initiale ou sont invitées à ne pas donner suite, pour différentes raisons, à ce type de projet.

Dans un deuxième temps, je me rends, accompagnée par un autre évaluateur bénévole (les évaluations se font toujours conjointement), rencontrer la personne qui postule ainsi que les gens qui composent son environnement immédiat (conjoint(e), enfant(s) etc.).

La grille d'évaluation permet de toucher les points suivants: les antécédents familiaux de la personne, les situations heureuses ou difficiles qui ont pu la marquer — sa personnalité, sa situation de vie actuelle, ses motivations exprimées ou non de devenir Grand frère ou Grande sœur. Certains sujets brûlants sont abordés comme la violence, la sexualité, la drogue, la perception qu'a le(la) candidat(e) des familles monoparentales etc.

Des discussions sont engagées, des valeurs confrontées, des clarifications apportées. L'entrevue dure normalement près de 3 heures et une 2e entrevue peut être exigée si des points restent obscurs ou nécessitent d'être approfondis. Un rapport écrit avec

recommandation d'accepter ou de refuser la personne comme Grand frère ou Grande sœur est ensuite acheminé aux responsables du mouvement qui verront à formaliser, s'il y a lieu, un futur parrainage.

C'est ainsi qu'un jour, un petit frère ou une petite sœur partagera avec un Grand frère ou une Grande sœur des moments que tous, dans cette chaîne de bénévolat, nous espérons heureux et significatifs.

Et c'est ainsi aussi que parfois lors d'une consultation au CSSQ, un parent me dira que: "Jean (10 ans) fonctionne mieux en classe depuis qu'il a un Grand frère ou que Mélanie (12 ans) est moins agressive depuis qu'une Grande sœur lui consacre 4 à 5 heures par semaine.

L'association est parfaite, tout comme la société. J'espère que les derniers événements n'auront servi qu'à resserrer nos critères d'évaluation et nos mécanismes de suivi et non seulement, à discréditer une association ou, qui plus est, à la faire disparaître du Québec Métro.

Isabelle Côté Portneuf

La confidentialité nuit au succès des retrouvailles

Je veux, par la présente, contester la validité de la loi 89 sur la confidentialité. D'ailleurs, j'ai entrepris des démarches juridiques en ce sens avec le Bureau d'aide juridique de Shawinigan.

Cette loi, comme elle nous est présentée, exige que ma mère biologique, si elle était décédée, revienne sur terre pour me le dire. En effet, pour procéder à des retrouvailles, il faut qu'elle aussi fasse une demande.

Les législateurs n'ont pas prévu de mécanisme qui permettrait aux personnes qui veulent retrouver l'autre partie de mandater quelqu'un, comme un travailleur de centre de services sociaux, à titre d'exemple, pour contacter l'autre partie.

Alors, il faut contester une telle loi. Saviez-vous d'ailleurs que vous pouvez recourir aux services de l'aide juridique? Et cela même si vous travaillez. En effet, ces gens vous diront s'ils peuvent ou non vous aider, compte tenu de votre salaire.

D'autre part, pour retrouver ses parents biologiques, il vaut mieux recourir à l'aide juridique; je ne crois pas du tout en l'efficacité des centres de services sociaux, dans certains cas.

Présentez une demande de retrouvailles très sérieuse et bien

étouffée. N'ayez pas peur de donner les raisons pour lesquelles vous voulez retrouver l'autre partie. Par la suite, présentez-vous au Tribunal de la jeunesse. Faites aussi des pressions auprès des responsables des mou-

Insultée par une fausse réputation

Polyvalente Samuel de Champlain: ce nom vous dit-il quelque chose? Quand vous en parlez, c'est pour dire comment cette école est sale, pleine de délinquants, de graffiti sur les murs. Seulement vous n'y êtes jamais allés.

Moi, j'y suis allée un peu plus de 470 fois; je ne suis ni une tache au mur, ni une délinquante; je suis une étudiante de 15 ans tannée de me faire coller au dos une réputation non fondée depuis déjà quelques années.

En effet, plusieurs parents et jeunes adolescents ne veulent pas fréquenter notre école à cause de cette réputation; lors de la visite des étudiants de 6e année, au début de l'hiver, ces jeunes et leurs parents ont été surpris de

voir que le plafond de l'école ne leur était pas tombé sur la tête et qu'en plus nous avions été très accueillants. Eux au moins ne repartaient qu'avec la vérité.

André Chrétien Shawinigan-Sud

Une seule chose par contre n'est pas à la hauteur dans notre école: le manque d'organisation des activités parascolaires et de consultations étudiants(es) — professeurs(es), par rapport à d'autres écoles. Espérons qu'au fil des années ça s'améliorera.

Profitez de l'Année internationale de la jeunesse pour oublier toutes ces idées insultantes envers nous, les étudiants de la polyvalente Samuel de Champlain.

Sabica Senez Sec. III Beauport

LA PAIX

Le Canada doit dire non

(Résumé d'une lettre écrite au premier ministre Brian Mulroney)

Au nom des membres de notre groupe qui se compose d'une cinquantaine de citoyens de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean afin de lui faire part de notre plus vive préoccupation au sujet de la participation éventuelle du Canada au programme de recherche "Initiative de défense stratégique" (IDS) proposé par M. Reagan et le secrétaire de la défense des États-Unis.

Nous refusons de voir le Canada s'impliquer dans un tel projet et ceci pour plusieurs raisons.

Il y a des moyens beaucoup plus utiles sur le plan social de créer des emplois. L'un des arguments avancés par votre gouvernement en faveur du programme IDS est le fait que celui-ci va créer des emplois. En fait, il est permis de douter de la moralité d'un gouvernement qui supporte financièrement des industries de mort et de destruction en invoquant le fait

qu'elles sont génératrices d'emplois.

L'ensemble des projets liés à ce qu'il est convenu d'appeler "la guerre des étoiles" menace d'affaiblir et même de rendre inopérant le traité conclu entre les E.-U. et l'URSS à propos du contrôle des missiles antibalistiques (ABM Treaty).

Nous refusons le principe suivant lequel il est tout à fait acceptable pour le Canada de participer au programme IDS parce qu'il ne s'agit que de projets de recherche. Ici, nous sommes devant le même genre d'attitude que celui qui vient justifier le comportement du gouvernement dans l'affaire des essais des missiles Cruise.

Ce programme de recherche conduira à une autre escalade dans la course aux armements. Croyez-vous sérieusement que l'URSS va tout simplement se reposer et regarder les E.-U. construire un autre système d'armement sans réagir?

Même si nous acceptons le principe de la dissuasion nu-

claire, le monde a largement dépassé depuis longtemps ce qui s'avère nécessaire pour assurer la dissuasion dans l'utilisation des armes nucléaires. L'arsenal nucléaire actuel est si important que même si une proportion minime était effectivement utilisée, une grande partie de l'hémisphère nord serait à toutes fins utiles détruite. Dans ces circonstances, "l'équilibre du pouvoir" et la "négociation par la force" n'ont plus aucun sens.

Enfin, quel genre d'engagement prendra le Canada si vous acceptez l'invitation de M. Reagan? Si les E.-U. décident éventuellement que le système IDS est faisable et qu'ils invitent de nouveau le Canada à participer à sa réalisation, allions-nous nous retirer quand nous savons que notre première acceptation a été fondée sur des motifs purement liés à la recherche? Irons-nous de l'avant de nouveau en nous croyant liés à nos alliés de l'OTAN?

Betty Turner Chicoutimi

Cette terre qui est notre maison

Il est dans l'espace infini plusieurs mystères inconnus. Plusieurs planètes, le soleil, de belles étoiles nous émerveillent tous.

Nous habitons ici sur une belle planète, la terre, elle est pour chacun de nous notre maison, elle nous fournit depuis le commencement du monde, le bois, l'eau, matériaux de toutes sortes, tous les éléments nécessaires pour nous donner le confort, enfin tout pour assurer notre subsistance. Elle est généreuse en nous donnant tout ce qu'elle peut créer, avec la coopération de la belle nature.

Nous, les humains, le savons-

nous, reconnaissons-nous que personne n'a le droit de vouloir la détruire, qu'aucun ne doit employer les armes dévastatrices pour anéantir, faire souffrir innocemment les êtres qui nous sont si chers, soit un papa, une maman, un enfant, qui sait, moi peut-être, personne ne veut voir une guerre affreuse, voir tomber sur nous les armes destructives pour nous enlever ce qu'elles n'ont pas le droit de faire, cette belle vie, cette richesse qui nous appartient.

Vous, les dirigeants de ces pays, vous êtes les vrais coupables qui conduisez le monde. Vous vous dirigez sur un sentier dangereux pour amener l'humanité à le jeter dans un ravin, c'est-à-dire où tous souffriront par la faim et subiront toutes sortes de fléaux, de maladies, des suites de vos erreurs.

Ouvrez grands les yeux et nous vous supplions de réfléchir sérieusement sur tous ces malheurs qui peuvent nous arriver car il est grand temps d'agir, étant vraiment très proche d'une catastrophe.

Nous espérons que Dieu vienne à votre aide et qu'il vous éclaire pour vous inciter à prendre les décisions favorisant l'hu-

manité pour le futur et sa destinée.

Léopold Giguère Cap-Rouge

Sourire

Vous dites que la paix n'existe pas, mais vous êtes-vous déjà demandé pourquoi? Eh bien, moi, je me le suis demandé et j'ai constaté que partout dans le monde, tout allait mal. Chacun fait sa petite affaire.

Au fond, le problème vient d'un manque de communication. Souvent, je ne connais même pas les difficultés de mes proches; imaginez celles des autres continents. De toute façon, même si on les connaissait, on ne pourrait pas les aider... ça coûte trop cher! Le gouvernement aime mieux donner de l'argent pour des armes que pour nourrir des hommes.

Si on s'aidait et si on se tenait tous main dans la main, cela pourrait changer. Je ne vous demande pas de faire l'impossible, un simple sourire serait un début.

Elaine Bédard, 4e sec. Polyvalente de Charlesbourg

Pour une paix durable

La paix est quelque chose de fort et de merveilleux. Si la paix se bâtissait dans le monde, la terre entière prendrait une nouvelle forme, un nouveau sens. Mais la paix ne se fait pas en un tour de main!

Si chacun reste replié sur lui-même en se disant: "Je ne peux rien faire pour que la paix naisse en ce monde, je vais laisser les autres la bâtir", nous ne l'aurons

jamais. Si, au contraire, chacun se donnait la main, pardonnait les fautes et apprenait à aimer, nous pourrions bâtir une grande paix, la plus grande paix et elle serait durable. Alors qu'attendons-nous?

Allons-y!

Sophie Boisvert, 4e sec. Polyvalente de Charlesbourg

LE FEUILLETON

Jeffrey Archer

La fille prodigue



résumé

Succès monstre de Florentina devant les anciens combattants du Vietnam. C'est en rêvant "d'une Amérique qui n'aura peur d'aucun agresseur" qu'elle annonce sa candidature au Sénat.

(95)

Catastrophes

Un des plus jeunes supporters bénévoles de Florentina les conduisait inlassablement à travers toute la région dans sa petite Chevrolet bleue. Florentina visitait des usines, serrait des mains, faisait le tour des faubourgs, participait à des réunions dans de petites agglomérations rurales avant de déjeuner rapidement et trouvait encore le temps, l'après-midi, de rencontrer des délégations et des groupes divers, avant le discours inévitable de la soirée, au Baron.

Pendant cette période, elle se débrouilla pour ne pas manquer une seule réunion de la Fondation Remagen.

La nuit, avant de se laisser choir sur son lit, elle jetait encore quelques notes sur un grand cahier noir aux pages cornées, qui ne la quittait

jamais. Et elle s'endormait tout en s'efforçant de mémoriser les innombrables noms des personnes qu'elle avait rencontrées et qui seraient vexées si jamais elle oubliait le rôle qu'elles avaient joué dans sa campagne.

Le dimanche soir, Richard rentrait à New York, aussi épuisé que Florentina. Pas une fois il ne s'était plaint, pas une fois il n'avait ennuyé sa femme avec les problèmes de la banque ou du groupe Baron.

Florentina lui sourit, alors qu'ils se disaient au revoir à l'aéroport, dans la froideur de février: elle avait remarqué ses gants, la même paire en cuir bleu qu'il avait achetée pour son père chez Bloomingdale, vingt ans plus tôt.

— J'ai encore une paire de me

mettre à la recherche d'une autre femme, dit-il en souriant avant de s'éloigner.

Chaque matin, Florentina se levait un peu plus déterminée que la veille. Elle était seulement triste de voir si peu ses enfants. William portait maintenant une superbe moustache à la Castro et semblait bien parti pour obtenir sa licence avec une mention "très bien". Quant à Annabelle, elle arrivait toujours pour les vacances avec un jeune homme différent.

D'expérience, Florentina avait appris à s'attendre à n'importe quelle catastrophe pendant une période électorale. Elle ne se doutait pas que le ciel allait lui tomber sur la tête.

Au cours de l'année précédente, la ville de Chicago avait été le théâtre d'une série de meurtres sanglants, commis par un homme que la presse avait baptisé l'"égorgéur de Chicago". Le meurtrier signait ses crimes, à l'intention de la police, en dessinant un cœur sur le front de sa victime, après lui avoir tranché la gorge.

De plus en plus souvent, au cours des réunions auxquelles ils prenaient la parole, Florentina et Ralph Brooks étaient interpellés sur la question du respect de l'ordre et de la loi. La nuit, les rues de Chicago étaient désertes, à cause de ce tueur que la police semblait incapable d'arrêter.

Au grand soulagement de Florentina, le meurtrier fut appréhendé une nuit sur le campus de l'université, alors qu'il s'apprêtait à attaquer une étudiante.

Dès le lendemain matin, Florentina félicita publiquement la police de Chicago et écrivit personnellement à l'officier qui avait procédé à l'arrestation du criminel.

De son côté, Ralph Brooks annonça que, en tant que procureur, il avait l'intention de diriger l'accusation contre l'égorgéur de Chicago, même si cela devait lui coûter le siège sénatorial. Brillante piroquette, que Florentina elle-même dut admirer. La presse nationale publia la photo du beau procureur général à côté de celle du monstre.

Le procès commença cinq semaines avant les primaires. Visiblement, la procédure avait été écourtée, sous l'influence personnelle du procureur. Depuis ce jour, Ralph Brooks fit quotidiennement la une des journaux. Il réclama la peine de mort, afin que les habitants de Chicago puissent de nouveau circuler sans risque, la nuit, dans les rues.

Florentina eut beau publier communiqué de presse sur communiqué de presse concernant la crise de l'énergie, le bruit près des aéroports, le prix des céréales et même les mouvements des troupes soviétiques vers la frontière polonaise, après l'instauration de l'état de guerre et l'emprisonnement des leaders de Solidarité, il n'y eut pas moyen de déloger Ralph Brooks de la première page. Au cours d'une interview avec un éditeur de la Tribune, elle s'en plaignit avec humour, mais tout en s'en excusant, son interlocuteur fit remarquer que, grâce au procureur, les journaux avaient augmenté leur tirage.

Florentina s'isola dans son bureau de Washington, avec l'abominable sentiment qu'il n'y avait plus aucun moyen de contrer son adversaire. Dans l'espoir qu'un affrontement direct pourrait lui donner la chance de briller à son tour, elle invita Ralph Brooks à un débat public. En réponse à ce défi, le

procureur déclara à la presse qu'il était trop conscient de ses responsabilités pour accepter de telles confrontations.

— Et tant pis si je perds l'occasion de représenter le bon peuple de l'Illinois au Sénat, répétait-il inlassablement.

Florentina perdit encore un point d'après les sondages, et sa cote de popularité tomba à 52 contre 48 pour Brooks. Et il y avait encore deux semaines à tirer...

Florentina envisageait d'entreprendre une tournée de deux semaines à travers l'État, quand elle reçut le coup de grâce. Le mardi suivant la fin du procès, Richard l'appela. La jeune fille qui partageait la chambre d'Annabelle avait téléphoné pour dire que cette dernière n'était pas rentrée depuis dimanche soir et que, depuis, elle n'avait donné aucun signe de vie. Florentina sauta dans le premier avion pour New York.

Richard avait déjà prévenu la police et avait engagé un détective privé pour retrouver sa fille. Il renvoya ensuite Florentina à Chicago, après que la police eut promis de faire l'impossible.

De retour à Chicago, Florentina se mit à tourner en rond, hébétée, appelant Richard toutes les heures, pour s'entendre dire qu'il n'y avait toujours aucune nouvelle d'Annabelle. Une semaine plus tard, Florentina était toujours en tête des sondages, mais avec une courte avance: 51 contre 49 seulement. Edward essayait en vain de lui redonner le goût de la lutte. Les paroles de Bob Buchanan surgissaient sans cesse dans sa mémoire: "Cet endroit est un piètre substitut pour une vraie famille"... Elle commençait à se demander si seulement...

Après une atroce fin de semaine, pendant laquelle Florentina perdit plus d'électeurs qu'elle n'en gagna, Richard l'appela, tout excité. Annabelle avait été retrouvée. Elle n'avait pas quitté New York pendant tout ce temps.

— Dieu merci! s'écria-t-elle, avec des larmes de soulagement. Elle va bien?

— Oui, elle se repose à l'hôpital du Mont-Sinaï.

— Qu'est-il arrivé? interrogea Florentina, inquiète.

— Elle a eu une interruption de grossesse.

Florentina partit pour New York voir sa fille. Dans l'avion, elle crut reconnaître un des jeunes bénévoles du parti, assis quelques rangs plus loin. Son sourire, sans doute...

Annabelle ne s'était même pas rendu compte qu'elle avait été portée disparue. Edward supplia Florentina de rentrer à Chicago où tous les médias se demandaient où elle avait bien pu passer.

Ils avaient réussi à soustraire la vie privée d'Annabelle aux indiscretions de la presse, et pourtant certains journalistes commençaient à trouver louche ce séjour de Florentina à New York au moment où elle aurait dû, plus que jamais, se trouver en Illinois. Pour la première fois, elle ignora les conseils d'Edward.

A SUIVRE

La fille prodigue est publié aux éditions Libre Expression

prochain épisode

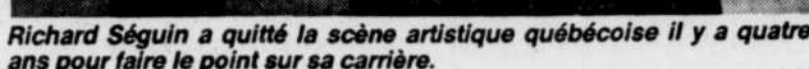
Défaite

Séguin revient à la scène pour s'«exorciser»

Sauf pour une apparition au Pigeonnier avec

Quant au spectacle de mercredi soir au Bilboquet, il ne comportait qu'un seul, quoique prometteur extrait de ce nouveau répertoire "Double vie". Séguin n'était cependant vi-

Quant aux fins de soirées, elles se passent, à compter de minuit, les jeudi, vendredi et samedi, en compagnie des chansons de Jacques Brel interprétées par Yves Raymond, accompagné par Lise Godbout.



Bien sûr, Johnny ne rencontre pas que des désagréments sur notre continent. Il

Mais à la base, le nouveau sera aussi

En effet, Hallyday et son gérant envisagent sérieusement pour cet automne une tournée nord-américaine: quatre ou cinq villes aux Etats-Unis et au moins Montréal pour le Canada. Son expérience professionnelle ici fut un spectacle au Forum, en 1968, quelques années après celui de la Place des Arts.

Devant des auditoires anglophones, le chanteur veut faire le pari de l'adaptation inverse, du français vers l'anglais, ce qu'il n'a pas encore tenté jusqu'ici.

François Rény avait quitté CHRC à la suite des chambardements provoqués par l'arrivée d'André Arthur. Il était donc entré au service de Radio-Mutuel en septembre pour animer son émission d'affaires culturelles québécoises et internationales. Son contrat devait durer quatre ans.

**UN SUCCÈS
PHÉNOMÉNAL
MONDIAL**

**70 millions
de
spectateurs
ont vu
ce film**

version française de
**BEVERLY HILLS
Cop**

**le Flac
de**

BEVERLY HILLS

Après son triomphe dans
"48 Heures" et "Un flic au
pour Deux", le nouvel Eddie Murphy
arrive, plus drôle que jamais.

**4^e
sem.**

**Court métrage: 13h30, 15h55,
18h20, 20h45. Le film: 14h,
16h20, 18h45, 21h10**

ANSA

Hammill fidèle à ses amateurs

◆ Mercredi soir, à la salle Albert-Rousseau, Peter Hammill a offert une prestation des plus vibrantes à un public d'inconditionnels. S'accompagnant tantôt à la guitare, tantôt au piano, Hammill a littéralement transporté les quelque 500 spectateurs présents, les faisant passer par toute une gamme d'émotions.

Après quatre années d'absence, le retour de Peter Hammill était attendu avec impatience par ses fans. Ce chanteur et compositeur britannique se situe aisément dans une classe à part dans le monde du rock, celle des artistes qui respectent trop leur art pour accepter quelque concession que ce soit.

Pas question de sa-

criner son répertoire au goût du jour ou à la mode de l'instant. En ce sens, Hammill fait beaucoup penser à Shawn Phillips. De fait les deux chanteurs ont plusieurs points en commun.

Tous deux peuvent compter sur un noyau d'inconditionnels, tous deux sont des artistes sensibles et émouvants qui partagent le même amour de la chanson et, finalement, tous deux ont eu ou ont encore, comme c'est le cas pour Phillips, des difficultés avec la distribution de leurs disques.

Manifestement, Peter Hammill était en grande forme et très heureux de se retrouver à Québec. Il a

puisé le programme de la soirée en grande partie dans son œuvre solo tout en choisissant quelques pièces de l'époque de Van Der Graaf, comme par exemple: "Last frame", "My room", ou encore la tout simplement sublime "Still life", une des plus belles pièces qu'Hammill ait jamais écrites.

De "Time for a change" à "The future now" (une version au demeurant très réussie) en passant par "Sitting targets", Hammill a tracé un excellent panorama de sa carrière.

Tenir en haleine son public alors que l'on est seul sur scène, voilà un défi assez difficile. À relever et cela même devant une salle

acquise d'avance. Hammill, par son honnêteté et sa générosité, séduit dès la première pièce.

Le secret d'Hammill, c'est qu'il va droit au but, à l'essence même de l'émotion et c'est d'ailleurs ce qui lui permet de conclure son spectacle en chantant une pièce à capella. Un moment inoubliable: Hammill à l'avant de la scène, debout, chantant sans micro, tandis que règne dans la salle un silence chargé d'émotions. Il avait tout donné et on ne pouvait rien lui demander de plus... sauf peut-être de ne pas revenir que dans quatre ans!

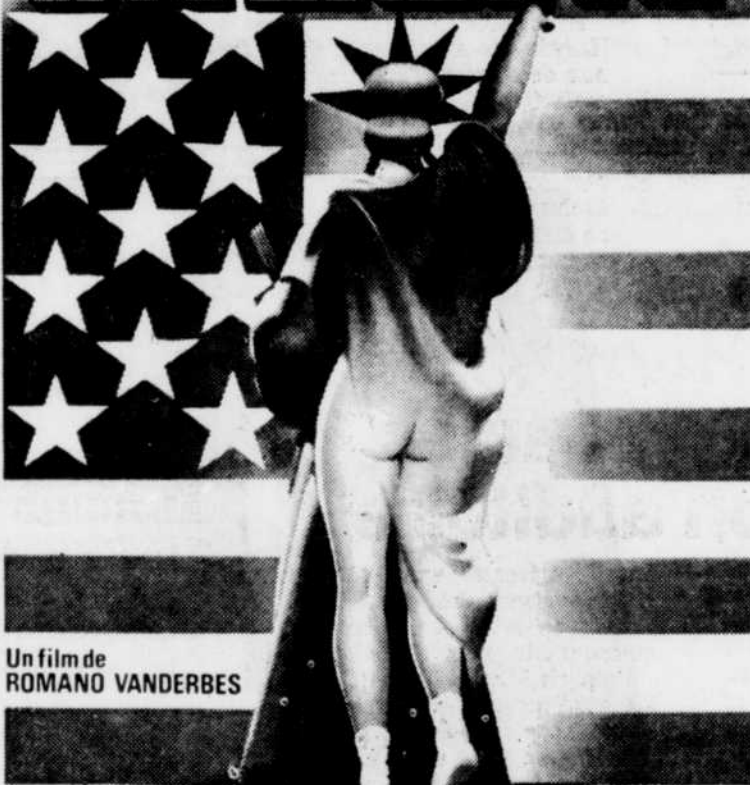
Michel BILODEAU (collaboration spéciale)



De retour après quatre années d'absence, Peter Hammill a fait passer ses fans par toute une gamme d'émotions.

Il faut le voir pour le croire!

VOICI L'AMÉRIQUE INTERDITE



STE-FOY 1 12h55, 14h35, 16h15, 17h50, 19h35, 21h20

Théâtre du Grand Déplacement
30, St-Stanislas
Réservations: 692-3000
Du 16 au 21 avril à 20 heures

WETTERWALD



Réduction de 30% pour les membres de CKRL

O'KEEFE
Une participation active dans le monde des arts

24 - 25 - 26 AVRIL à 20 heures

DU THÉÂTRE DE LA VEILLÉE

mise en scène de Teo Spychalski



Rike Rimbaud, Baudelaire, Racine, A. Akhmatova, S. Plath, Baczyński, S. Garneau, L. Cohen

BERNARD GIRAudeau GERARD LANVIN

C'ÉTAIT IMPOSSIBLE ILS L'ONT FAIT!

LES SPECIALISTES

UN FILM DE PATRICE LECONTE

CHRISTIANE JEAN - MAURICE BARRIER

BRUNO TARDON - PATRICK DEWOLF - PATRICE LECONTE - MICHEL BLANC

ÉRIC DEMARSAU

DOLBY STEREO

CANADIEN Sam. et dim.: 13h45, 15h35, 17h25, 19h20, 21h15; en sem.: 19h20, 21h15

The CARE BEARS MOVIE

Version originale anglaise

STE-FOY 3 Sam. et dim.: 13h, 14h45, 16h30

PL. STE-FOY 656-0592

"LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS TENTÉE: découvrir si la vie existe au-delà des étoiles..."

2010 VERSION FRANÇAISE

ROY SCHEIDER

les GALERIES de la CAPITALE Sam. et dim.: 12h30, 14h40, 16h50, 19h, 21h15; en sem.: 19h, 21h15

5401 DES GALERIES 628-2455

Suivez le nouveau jeu du "chat et de la bête" dans le film de

STEPHEN KING'S Cat's Eye

V.O. ANGLAISE

14 ANS

DINO DE LAURENTIS

STEPHEN KING'S "CAT'S EYE" - DREW BARRYMORE, JAMES WOODS, ALAN KING, KENNETH MC MILLAN, ROBERT HAYS, CANDY CLARK, ALAN SILVESTRI, JACK CARDIFF, MILTON SUBOTSKY, CARLO RAMBALDI, STEPHEN KING, MARTHA J. SCHUMACHER, LEWIS TEAGUE

CINÉMA 1 Sam. et dim.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30; en sem.: 19h30, 21h30

Ateliers de peinture sur soie en mai

◆ L'artiste Monique Quine, spécialiste de la peinture sur soie, animera un atelier de perfectionnement sur cette discipline, les 6, 7, 8 et 9 mai, à la Maison Routhier, 3325 Rochambeau, à Sainte-Foy. De retour d'un voyage d'études en Californie, elle fera part de nouvelles techniques, en plus des techniques d'aquarelles sur soie, migrations inversées et antifusant.

Pour les débutants, un atelier d'initiation à la peinture sur soie sera également offert à la Maison Routhier, les 24 (de 19h à 22h), 25 et 26 mai (de 9h à 16h). Pour inscriptions et renseignements: 657-4296 (Maison Routhier) ou 656-9103 (Monique Quine).



LA GUERRE DES ÉTOILES LE RETOUR DU JEDI

les GALERIES de la CAPITALE Sam. et dim.: 13h30, 16h, 18h30, 21h; en sem.: 18h30, 21h

5401 DES GALERIES 628-2455

Harrison Ford c'est John Book.

Un fic de la grande ville. Un petit garçon de la campagne. Ils n'ont rien en commun... sauf un meurtre.

14 ANS

WITNESS

V.O. ANGLAISE A PARAMOUNT PICTURE

STE-FOY 2 12h50, 14h50, 16h55, 19h, 21h10

PL. STE-FOY 656-0592

GAGNANT DE 3 OSCARS dont meilleur acteur de soutien: Haing S. Ngor

LA DECHIRURE

(THE KILLING FIELDS)

les GALERIES de la CAPITALE Sam. et dim.: 13h, 15h40, 18h15, 20h50; en sem.: 18h15, 20h50

5401 DES GALERIES 628-2455

PORKY CONTRE-ATTAQUE

18 ANS

LA REVANCHE DE PORKY

les GALERIES de la CAPITALE Sam. et dim.: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15; en sem.: 19h15, 21h15

5401 DES GALERIES 628-2455

Gagnant à l'unanimité du GRAND PRIX - PALME D'OR, Festival du film de Cannes

PARIS, TEXAS

2 ANS

CINÉMA 2 Sam. et dim.: 13h15, 15h50, 18h25, 21h; en sem.: 18h25, 21h

PL. QUÉBEC 525-4524

De plus en plus de musiciens y enregistrent

Paris n'est plus seulement la Ville Lumière

Les musiciens du monde entier se bousculent pour enregistrer leurs nouveaux disques à Paris.

par
Martin
SMITH

Le mouvement a débuté avec les Rolling Stones qui ont enregistré leurs quatre derniers disques au stu-

dio Pathé-Marconi de Boulogne-Billancourt.

L'année dernière, les groupes Echo and the Bunnymen et The Cure s'installaient au studio des Dames du 18e arrondissement pour y enregistrer respectivement "Ocean Rain" et "The Top".

Cette année, les Thompson ont jeté leur dévolu sur le studio Mercadet que Stevie Wonder a utilisé pour enregistrer "I Just Called to Say I Love You". Les Twins ont aimé Paris car ils se retrouvaient au milieu d'une très grande ville tout

en réussissant à y demeurer incognito.

Au studio 30, Bill Laswell produit les disques de Miles Davis, Touré Kounda et Herbie Hancock.

Les Eurythmics, pour leur part, ont aménagé leur propre studio à l'intérieur du studio Parisien.

Maintenant que Paris, la Ville Lumière, a rejoint New York et Los Angeles au niveau de la technologie de l'enregistrement, les attrait de la vie à la française se conjuguent à ce nouvel atout pour faire de Paris une ville son et lumière.

La fin de Police?
oui, non, peut-être

Stewart Copeland, le batteur du groupe The Police, est allé passer deux mois en Afrique à la recherche du beat original. Il ne l'a pas trouvé mais il est revenu avec un vidéo dans lequel il joue de la batterie dans une cage, faite de broche à poule, entourée de lions affamés.

Cette dernière réalisation de Stewart Copeland exécutée avec l'aide de son frère Miles, n'est certainement pas sa plus glorieuse. La musique du film Rumblefish de Francis Ford Coppola et la trame musicale de King Lear qu'il a produite pour le ballet de San Francisco sont des réalisations beaucoup plus importantes pour lui.

Stewart Copeland n'a vu Sting et Andy Summer qu'à deux reprises au cours des derniers douze mois: à la première du film "Dune" et à une remise de prix.

Pourquoi les membres du groupe qui, il y a 18 mois, était le plus populaire depuis les grandes années des Beatles, ont-ils quitté (temporairement?) leur formation et se sont-ils mis à travailler chacun de leurs côtés?

"Parce que nous voulions sortir de la tour d'ivoire dans laquelle

notre gloire nous enfermait de plus en plus systématiquement", a déclaré Copeland au magazine New Musical Express. "Nous n'avions plus accès à la vie de tous les jours, nous étions en train de perdre toute vitalité et toute virilité."

Maintenant que chaque membre de Police est embarqué dans des projets différents, est-ce que le groupe lui-même ne devient pas de moins en moins important au fil des mois?

"Ça semble être le cas", dit Copeland. "Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas l'intention de nous voir cet été ni, fort probablement, au cours de celui qui suivra."

Bryan Adams,
un rocker honnête

Dans une entrevue accordée au magazine Best pendant sa tournée européenne, Bryan Adams réaffirme les valeurs qui font qu'il est reconnu comme un rocker... honnête.

Selon lui, le lancement sur le marché par un même groupe de différentes versions d'un même succès (remix) n'est qu'une "gimmick" publicitaire trompeuse.

"Dans le rock, l'atout numéro un, c'est la musique... pas le gadget ou la couleur du disque."

Bryan Adams n'a jamais chanté de reprises de succès d'autres groupes, car l'équipe qu'il forme avec Jim Vallance n'est jamais à court d'idées.

Ils se complètent d'ailleurs très bien, Jim Vallance restant à Vancouver pendant que Bryan est en tournée.

Bryan Adams aime bien que ses chansons soient chantées par d'autres et c'est la raison pour laquelle il continue de composer pour Joe Cocker et 38 Special.

Adams faisait la première partie des spectacles de Tina Turner en Europe. Ce fut un moment très

spécial pour lui lorsque Tina a accepté de chanter sur son disque.

Le succès de leur tournée démontre que les Européens aiment bien le rock'n roll même si la mode y est au technopop et au funk.

Au sujet de ces modes, Adams a dit: "Si je me teignais les cheveux

en rouge et que je baptisais mon groupe du nom des Wallpaper Five, les Britanniques m'apprécieraient sûrement plus."

Son honnêteté lui fait conclure qu'il préfère que les choses reflètent vraiment ce qu'il est, car il a ainsi plus de chance de durer.

PALMARES

Au Québec, Jano Bergeron, la nouvelle découverte de la compagnie CBS, fait des étincelles avec son premier album, intitulé "Jano", au niveau du palmarès des ventes du Guide Radio-Activité.

"Honeymoon", le premier 45-tours de ce premier album, se classe en 16e position après seulement une semaine. (Entre parenthèses, la position de la semaine dernière.)

1 (1) Je l'aime — Martine St-Clair — Nicole Martin (Adm. Int.)

2 (2) C'est beaucoup mieux comme ça — Ginette Reno (Melon-Miel)

3 (5) Mon cœur te dit je t'aime — Frédéric François (Tremor)

4 (3) Un jour on se rencontrera — Linda de Souza (Carrière)

5 (4) Un jour à la fois — André Breton (Chance)

6 (9) La colégiale — Son Caribe (U.F.M.)

7 (8) Besoin de rien, envie de toi — C. Chartrand — P. Carboneau (Saisons)

8 (6) Ils s'aiment — Daniel Lavoie (Kébec-Disk)

9 (12) Everybody Reggae — Jean-Nichol (Liberté)

10 (7) A l'est d'Eden — Vicky Leandros (Carrère)

Aux États-Unis, le souhait de Jim Kerr, le leader des Simple Minds, de voir son groupe devenir plus connu est en train de se réaliser puisque la chanson "Don't you (forget about me)" est passée en cinq semaines de la 49e à la 8e position au palmarès des ventes du magazine Billboard. Tout cela en dépit du fait que Kerr trouvait que cette chanson thème du film "Breakfast Club", composée par Ken Forsey, ne reflète pas vraiment le son des "Simple Minds". Une première position bientôt?

1 (1) We Are the World — USA for Africa (Columbia)

2 (3) Crazy for You — Madonna (Warner)

3 (4) Nightshift — Commodores (Motown)

4 (2) One More Night — Phil Collins (Atlantic)

5 (7) Rhythm of the Night — DeBarge (Motown)

6 (6) I'm on Fire — Bruce Springsteen (Columbia)

7 (9) Obsession — Animation (Polygram)

8 (11) Don't you (forget about me) — Simple Minds (AM)

9 (12) One Night in Bangkok — Murray Head (RCA)

10 (10) Missing You — Diana Ross (RCA)

Nouveau!

Hebdo

VEDETTES

TOUT SUR VOS
VEDETTES PRÉFÉRÉES

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Pierre Brousseau
Mini d'Estée
Hélène Fontayne
Jacques Matti

Pierre Nadeau
André Robert
Jocelyne Savard
Roger Sylvain

UN HORAIRE TV GRATUIT

HEBDO-VEDETTES
VOUS CONFIRME
CE DONT LE MONDE
JASE EN COULISSE

le mal de test pour les passionnés de théâtre

Comédie en trois actes d'Ira Wallach, avec Raymond Gerôme, Françoise Brion et Katia Tchenko.

Augustin Beauval, 45 ans, grand physicien barde de diplômes, mais sans grandes ressources financières, postule un emploi important dans une firme américaine. Il lui faut cependant, pour obtenir ce poste, répondre aux exigences de cette compagnie où sévit la "testomanie". Un jeune chasseur de têtes, frais émoulu d'Harvard se prépare donc à lui faire subir toute une série de tests, prétexte à bien des quiproquos...

Laissez-vous prendre par le test et goûtez cette délicieuse comédie le vendredi 19 avril à 21 h, reprise le 26 avril à 13 h 30.

99 TVFQ voit loin!



ART'UALITE

Atelier Thésée

Les membres de l'Atelier Thésée invitent le public à l'exposition de leurs travaux en peinture à l'huile et en peinture sur soie samedi le 20 avril (de 13h à 22h) et dimanche le 21 avril (de 13h à 17h) au lieu même de leur réalisation, soit au 1252 Dolan, Sainte-Foy. Une démonstration de peinture sur soie sera donnée samedi à 14h par le professeur Thésée.

Gabriel Garneau

Gabriel Garneau expose ses acryliques à la galerie d'art de la Maison Blanchette du 19 avril au 1er mai. Le vernissage a lieu aujourd'hui à 20h au 4187 côte du Cap-Rouge à Cap-Rouge.

VU fait un lancement

Le Centre VU (44 rue Garneau) fera le lancement, dimanche à 14h, d'un catalogue de l'exposition de photographies présentée l'été dernier au Vieux-Port de Québec. Il s'agit d'une publication de 56 pages donnant un aperçu des œuvres de 23 photographes.

La publication comprend 44 reproductions en noir et blanc, et couleur, en plus d'un texte de présentation par Denis Lessard. Les personnes intéressées pourront se procurer la publication à un prix spécial de lancement (\$5 au lieu de \$7). Le critique Denis Lessard, ainsi que les photographes Lise Bégin et Diane Poirier, feront des exposés lors du lancement. M. Lessard parlera de documentation tandis que les photographes Bégin et Poirier présenteront leurs travaux et l'optique de leurs démarches.

Super Écran

Faites l'expérience du cinéma maison

DIMANCHE LE 21 AVRIL

7 FILMS de midi à 2h00 du matin

ENTRÉE GRATUITE

Faut pas en faire un drame

A MOSCOU OÙ LE CRIME N'EXISTE PAS SOUDAIN 3 MEURTRES...

DEVASTATED (FIRST BLOOD) SYLVESTER STALLONE RICHARD CRANNA

UNDER FIRE

GORKY PARK

LES AVENTURES DE TOM SAWYER ET DE HUCKLEBERRY FINN

L'AFFRONTEMENT

École Privée

POUR LES ABONNÉS AU CÂBLE SEULEMENT

OÙ ALLER À QUÉBEC ...ET DANS NOS RÉGIONS

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE G. DESJARDINS
Journal Le Soleil, C.P. 1547
390, rue Saint-Vallier est
Québec, G1K 7J6
Tél.: 647-3489

CINÉMA

LA BOITE À FILMS, 1044, 3e Avenue, Limoilou, 524-3144.
Mario (3), 19h30. Tous. L.
Squid (5), 21h30. 18 ans.
\$3,25; \$2 âge d'or et moins de
14 ans, pour chaque film.

CANADIEN, Place Laurier,
656-9922. Les spécialistes (-),
19h20, 21h15. 14 ans. \$5;
\$4,50 14-17 ans.

CANARDIERE, Galeries Can-
nadienne, 661-8575. En-
manuelle 4 (4), 19h25. His-
toire d'O (5), 21h05. 18 ans.
\$5; \$4,50 14-17 ans; \$2,50
moins de 14 ans et âge d'or.

CARTIER, 1019 rue Cartier,
525-9340. Talking Heads —
Stop Making Sense (-),
19h15. Les saints innocents
(3), 21h30. \$3,25; \$2 moins de
14 ans et âge d'or, pour cha-
que film.

**GALERIES DE LA CA-
PITALE** 5401 des Galeries,
628-2455. Salle 1: Le retour
du Jedi (4), 18h30, 21h. Salle
2: La revanche de Porky (-),
19h15, 21h15. 18 ans. Salle 3:
2010 (4), Version française,
19h. 21h15. Salle 4: La dé-
chirure (3), Version française
de Killing Fields, 18h15,
20h50. 14 ans. \$5; \$4,50 14-17
ans; \$2,50 moins de 14 ans,
pour chaque salle.

LIDO, 837-2272. La déchirure
(3), Version française de Killing
Fields, 19h30. 14 ans.
\$4,50; \$3 étud. 14 à 20 ans;
\$1,50 âge d'or et moins de 14
ans.

MIDI-MINUIT, 252 est, St-
Joseph, 522-2828. Les ap-
pétits de Natacha (-), 13h30,
16h15, 18h55, 21h10. La pe-
tite bonne française (-),
14h50, 17h30, 20h10. 18 ans.
\$4,50.

ODEON coin du Pont et
du Charest, 529-9745. Dap-
hin: Amadeus (2), 14h15,
17h15, 20h15. Frontenac (-),
13h05, 15h05, 17h05, 19h15,
21h15. Frontenac 2: Dune
(3), Version française, 13h30,
16h15, 19h, 21h30. 14 ans.
\$5; \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins
de 14 ans et âge d'or, chaque
salle.

PARIS, Place d'Youville, 694-
8891. Salle 1: Court sujet (-),
13h30, 15h55, 18h20, 20h45.
Le film de Beverly Hills (4),
14h, 16h20, 18h45, 21h10.
Tous. Salle 2: Les saisons du
coeur (3), 13h05, 17h, 21h05.
Les rescapés (4), 15h05,
19h05. Tous. Salle 3: Les pré-
dateurs (4), 12h45, 16h05,
19h30. Le motard téméraire
(5), 14h25, 17h05, 21h05. 18
ans. \$5; \$3 âge d'or, chaque
salle.

PLACE QUEBEC, 525-6254.
Salle 1: Cat's Eye (-), 19h30,
21h30. 14 ans. Salle 2: Paris
Texas (2), Version originale
avec s.-t. française, 18h45,
21h. Tous. \$6; \$4,50 14-17
ans, pour chaque salle.

STE-FOY, Place Ste-Foy,
656-0592. Salle 1: L'Amérique
interdite (-), 12h55, 14h35,
16h15, 17h50, 19h35, 21h20.
18 ans. Salle 2: Witness (4),
Version originale anglaise,
12h50, 14h50, 16h55, 19h,
21h20. 14 ans. Salle 3: La
petite bonne française (-) et
Les appétits de Natacha (-),
des 13h, 18 ans. \$5; \$4,50 14-17
ans; \$2,50 moins de 14 ans,
chaque salle.

ST-ROMUALD 539-6553. La
vamp et le vampire (-),
19h30. Dune (3), 19h45. 18
ans. Admission spéciale: \$2.

SPECTACLE

**SALLE ALBERT-ROUS-
SEAU**, 2410 chemin Ste-Foy.
Ce soir 20h. La tournée Juste
pour rire avec Pierre Labelle.

André-Philippe Gagnon, les
Foubrac et Roland Magdane.
Adm.: \$13,50.

L'ANGELICANE, 33 rue Wol-
fe, Lévis. Ce soir et dem.
22h30. Storms — soft-rock,
blues et R & B, dans le cadre
du "plancher fou". Adm.: \$2.

**THEATRE DU GRAND DE-
RANGEMENT**, 30 rue St-
Stanislas. Mar. au dim. 20h.
Denis Watterwald et son or-
chestre. Se termine dim.
Rés.: 692-3000.

**THEATRE DU GRAND DE-
RANGEMENT**, 30 rue St-
Stanislas. Ce soir 23h et dem.
Piment Bouc Combo. Entrée
libre.

UNIVERSITE LAVAL. Inter-
face. Sam. à compter de
22h. N'Dadje, spectacle de
jazz tam-tam aux conso-
nances africaines. Adm.: \$5;
\$3 pour les étud.

L'APRES ONZE, 35 rue
d'Auteuil. Le 23 avril, 20h30.
Joe McPhee, saxophones so-
prano et ténor, trompette,
trombone, flûtes et per-
cussion; Raymond Boni, gui-
tare électrique; René Lussier,
guitares, et Robert Lepage,
saxophone et clarinette. Pré-
senté par Obscure. Adm.: \$8;
\$7 pour les membres d'Obs-
cure.

**GRAND THEATRE DE
QUÉBEC**, salle Louis-Fré-
chette. Du 23 au 25 avril et
les 28 et 29 avril, 20h. Jean
Lapointe "Porte à rière".
Adm.: \$11; \$14; \$20.

**SALLE ALBERT-ROUS-
SEAU**, 2410 chemin Ste-Foy.
Lun. 22 avril. Trois groupes
heavy metal: Raven, Tank et
Voivod.

**THEATRE DU GRAND DE-
RANGEMENT**, 30 rue St-
Stanislas. Mer. et ven. 18
h. 24 et 25 et 26 avril, 20h.
Carmen Jolin chante. Rés.:
692-3000.

AU 390 rue Arago ouest, coin
Durocher. Jeu. le 25 avril,
19h30. Spectacle au profit du
centre communautaire par la
troupe "La voie des mon-
tagnes". Adm.: \$1.

**THEATRE DU PETIT-
CHAMPLAIN**, 68 rue Petit-
Champlain. Mar. au dim. 23
au 28 avril, 20h. Isabelle
Mayerreau. Adm.: \$15. Billets
en vente sur le réseau du
GTQ.

BARS
L'APRES CINQ, Le Baron
Rouge, 350 boul. Ste-Anne,
Beauport. Lun. au ven. les 5
à 7 avec le pianiste André
Bergeron et en soirée 21h
danse avec Sylvie Rose, en
alternance avec la disco-
thèque.

BAR AU COIN, 2976 boul.
Hamel. Mar. au dim. 22h30.
Sad Winter. Se termine dim.

BAR AU COURANT, Holi-
day Inn de Ste-Foy, 3225
Hochelaga. Mar. au sam.
21h30. Musi concept.

BAR CAUCUS, Hilton In-
ternational Québec, 3 Place
Québec. Lun. au ven. 17h30.
Lucette Roy, pianiste. Sam.
19h. Le trio de jazz de France
Huot.

LE DALLAS, 686, 1re Ave-
nue, Limoilou. Musique
country, rétro et bavarroise
avec un thème différent.

ELITE, 54 rue Couillard,
Vieux-Québec. Jeu. au sam.
22h30 et le dim. à compter
de 16h. Avalanche, blues. Se
termine dim.

EMPRISE, hôtel Clarendon,
57 rue Saint-Anne. Mer. au
dim. 22h. L'Ensemble Iris.
jazz traditionnel et moderne.
Se termine dim. Lun., mar. et
mer. Le duo de Denis Poirier,
guitare et Bruno Turgeon,
piano et saxophone.

CONGRÈS
**L'ASSOCIATION NATIONALE DES
CAMIONNEURS ARTISANS (LANCA)**
tiendra un congrès aujourd'hui à 14h jus-
qu'à dimanche à 16h, au Holiday Inn de
Saint-Foy, 3225 rue Hochelaga, (687-
1530).

**UN CONGRÈS DES CHEVALIERS DE
COLOMB DE QUÉBEC** aura lieu au-
jourd'hui, demain et dimanche au Loew's
Le Concorde de Québec.

ÉCHECS
**UN CHAMPIONNAT D'ÉCHECS POUR
LES ÉCOLES SECONDAIRES** de la région
de Québec sera disputé dimanche de 9h à
17h, à la polyvalente de Loretteville, bou-
levard des Étudiants. (648-1734).

ÉPANOUISSSEMENT
**LA SOCIÉTÉ DE SECOURS DE L'É-
GLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS
DES DERNIERS JOURS** donne des cours
pour aider les femmes dans leur épa-
nouissement personnel à tous les niveaux,
tous les dimanches de 11h10 à 12h et de
13h10 à 14h, au 3200 rue Jacques-Crépault,
aux Saules. (871-7771).

ÉVANGÉLISATION
UNE JOURNÉE D'ÉVANGÉLISATION,
animée par Hugues et Mariette Roy, sous
le thème: "Que veux-tu que je fasse pour
toi?" aura lieu demain de 9h à 22h, au
sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Vil-
le-croix, 259 rue Chanoine-Côté, à Ré-
ville de Vanier. Entrée libre. (842-8348).

EXERCICES
LE YMCA offre la possibilité de faire des
exercices cardio-vasculaires tous les di-
manches de 9h à 10h.



La tournée Juste pour rire réunit ce soir à la salle Albert-Rousseau, cinq artistes ayant tous participé au dernier Festival Juste pour rire. Il s'agit de PIERRE LABELLE, ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON, LES FOUBRAC, et ROLAND MAGDANE, un humoriste français.

BAR DES SEIGNEURS, 560
Cambrone, Beauport. Tous
les ven. sam. 21h; dim. 17h.
Pierre Pascal, guitariste-
chanteur.

BAR LE FLIRT, Ramada Inn,
1200 Lavergne. Mar. au dim.
21h30. Thérèse Deroy. En-
trée libre.

LE GRENADIER, 1080 rue
St-Jean, voisin de la Cré-
maillère. Mer. au sam. 21h30.
Jean Gagnon, pianiste-chan-
teur.

BAR IMPREVU, Auberge
des Gouverneurs, Place Hau-
teville. Lun. au ven. les 5 à 8
avec Nicole Normand. Lun.
au sam. Gilles Beaudoin, pian-
iste-chanteur. Entrée libre.

BAR INTERNATIONAL, ca-
fé-restaurant Le Grec, 95
chemin Ste-Foy, coin Car-
tier. Mer. au dim. 21h30. Le
groupe Loflmo, afro-latino.

LE JAZZ, 9 rue Saint-Pier-
re, place Royale. Ouverture
le 15 avril. Big Moose Wal-
ker, blues. Se termine le 24
avril.

BAR LE MARINIER, édifice
du Havre, Vieux-Port de
Québec. Jeu. au sam. 20h30
et le dim. en après-midi Israël
et Steve.

BAR NORMANDIN, Char-
lesbourg, 5960, 3e Avenue
ouest. Tél.: 527-1426. Jeu. au
sam. 22h; dim. 21h30. le trio
Click.

BAR NORMANDIN, Beau-
port, 875 av. Royale. Tél.:
663-1722. Jeu. au sam. 22h;
dim. 21h30. le groupe Ba-
jottes.

BAR NORMANDIN, Val-Bé-
lar, 1037 boul. Pie-XI. Tél.:
645-0373. Jeu. au sam. 22h. le
duo Bob et Lily.

BAR NORMANDIN, Cham-
py, 2015, 6e Avenue. Tél.: 832-
4689. Jeu. au sam. 22h. le duo
Fréquence.

BAR NORMANDIN, Orsain-
ville, 5021 boul. du Jar-
din. Tél.: 626-7216. Ce soir et
dim. 22h. Richard de Paul,
claviériste.

BAR ORLÉANS, restaurant-
motel Orléans, 2941 boul.
Ste-Anne. Mer. au dim. 22h.
Gilbert, guitariste-chanteur.

LE PIANO MECANIQUE, 34
côté du Palais. Mer. au dim.
22h. Réal Bogaie. Se termine
sam.

BAR LE QUATRE TEMPS,
161 chemin Tour-du-Lac, Lac-
Beauport. Jeu. au dim. 21h.
Nick Romano.

LE RENDEZ-VOUS, hôtel-
motel Le Voyageur, 2250

boul. Ste-Anne. Le duo Po-
larity. Entrée libre.

**BAR ET RECEPTION ST-
HENRI**, 1000 route Kennedy,
St-Henri de Lévis. Tous les
sam. à compter de 21h, soirée
western avec Gisèle et Nan-
cy et Conrad et son ense-
ble. Entrée libre.

BAR LE SAULOIS, 1417
boul. Masson, Les Saules.
Jeu. au sam. 22h, le duo Ec-
kloss et Hovington, blues.
Se termine sam.

BAR VERRIERE, Auberge
des Gouverneurs, Les 5 à 7
du lun. au ven. avec la pian-
iste-chanteuse Solange
Charest. Egalement du lun.
au sam. Dieter Fess.

CABARETS
**CABARET LE SAINT-
CHARLES**, 545, 1re Avenue,
Limoilou. Jeu. au sam. 23h.
Battle. Se termine le 28 avril.
Entrée libre, sauf ven., sam.
\$2.

L'EDEN, Hilton In-
ternational Québec, 23e éta-
ge. Tous les mer. 21h.
Le mercredi infomel de l'Eden,
musique rétro et contem-
poraine, prix de présence.
Entrée libre.

CABAT-VIDEO-DANSE,
Le Concorde, 225
Grande-Allée, hôtel Le
Concorde. Mar. au dim. 21h.
23h. Le Groupe Nuage.

LA VIE EN ROSE, 465 boul.
Charest est. Ven. sam. dim.
à compter de 21h30 et le dim.
à compter de 16h. RRB, mu-
sique country.

CLUB LAFAYETTE, 565
boul. Charest est. Ce soir et
dim. 21h30, le groupe Fan-
tasie. Adm.: \$2.

HÔTELS
**AUBERGE LES QUATRE
TEMPS**, Lac-Beauport. Tous
les ven. sam. 21h. Nick Ro-
mano, pianiste.

**LE CHATEAU FRON-
TENAC**, 1 rue des Carrières.
Le Champlain Lucie Parent-
Auger. Mar. au sam. 18h à
22h et au brunch dominical
dim. 10h. Egalement tous les
dim. "diners dansants" avec
le trio Azzuro, des 18h. Mu-
sique de danse continue.
Du lun. au sam. 21h avec le
trio Paragon et Michel Bur-
ton en alternance.

HILTON INTERNATIONAL,
2 Place Québec. Brunch des
Caraïbes, musique d'ambian-
ce tous les dim. 11h.
Adm.: \$13,70 pour adultes,
demi-prix pour les enf.
moins de 10 ans.

MANOIR ST-CASTIN, 99
chemin Tour-du-Lac, Lac-
Beauport. Rés. nécessaires:
849-4461. Georges Latulippe,
pianiste-chanteur. Mer. au
dim. 20h, salle à manger.
Egalement au brunch le dim.
11h.

**CAFES-
RESTAURANTS**
L'ABAT-JOUR, 1835 boul.
Masson, Carrefour Les Sa-
ules. Mer. au sam. 19h. Gino,
organiste-chanteur, musique
de danse et d'ambiance.

L'ANSE-AUX-BARQUES, 28
boul. Champlain. Mer. au sa-
m. 21h30. Pierrot Fournier
chante Brel.

ASTRAL, hôtel Le Concorde,
225 Grande-Allée. Mer. au
dim. 19h; Lajoy Molnar, duo
de musique hongroise et tzi-
gane.

CAFE DE PARIS, 66 rue St-
Louis, Vieux-Québec. Mar.
au dim. 18h. Guillermo Ra-
mirez, harpe et chansons en
français, anglais et espagnol.

**RESTAURANT AU PAR-
MESAN**, 38 rue St-Louis.
Tous les soirs 18h. Albini et
Benito, accordéonistes. En-
alternance.

BAKER, 8700 rue Royale,
Château-Richer. Tous les sa-
m. à compter de 19h. Louis
Warren, pianiste. Musique
d'ambiance et piano-table
datant du 19e siècle.

LE BILBOQUET, 40 côté du
Palais. Mer. au dim. 21h30.
Richard Seguin. Adm.: \$5. Se
termine dim. Egalement dim.
le 21 avril. Souper-spectacle
avec Mario Paradis au piano
solo des 18h30. Les jeu., ven.,
sam. jusqu'au 27 avril, 00h00
Yves Raymond et Lise God-
bout au piano. L'entrée est
libre. Et du 25 au 28 avril à
21h30 et 23h Bertrand Gos-
selin. Adm.: \$3. Se termine le
28 avril.

BRASSERIE LA FREDAINE,
190 boul. des Cèdres. Mer. au
sam. 19h30. Marc Adams,
claviériste-chanteur.

**BRASSERIE LE LOUP DES
BOIS**, 638 St-Vallier ouest.
Mer. au sam. 20h. Brissou et
Brisson. Musique de danse.
BRASSERIE LE PATIO, Car-
refour Neuville. Mar. au
sam. 19h. André Massicotte,
musique d'ambiance. Ega-
lement tous les lun., spec-
tacle de liping et les mar.,
Miss Patino. Animation: Ré-
jean Labbé.

LA BRAUSTECK, 1700, 4e
Avenue. Jeu. au sam. 21h.
Gilles Lefebvre, claviériste-
chanteur-animateur.

LE PETIT PARIS, 48 côté de

la Fabrique. Mer. au dim.
Manuel Brault. Se termine le
28 avril.

**RESTAURANT LE CAR-
THAGE**, 425 rue St-Jean.
Tous les mar., mer. 20h,
21h30. Cheriz. Danseuse
orientale.

**RESTAURANT LE EL MA-
RIACHI**, 481 rue St-Jean.
Jeu. au sam. 20h30. Chloé,
chanteur latino-américain.

LE GAULOIS, 65 rue Buade,
Vieux-Québec. Mer. au sam.
21h. Gaston Giroux, chan-
sonnier. Se termine le 27
avril. Entrée libre.

**RESTAURANT LAS CUE-
VAS**, 601 Grande-Allée est.
Mar. au sam. 20h30. Diners
dansants avec le duo Les frè-
res Vasquez.

LE PAPE-GEORGES (bistrot
à vin), 8 rue Cul-desac. Jeu.
au sam. 22h et 23h30. Dave
Lapp, guitariste-chanteur.

**RESTAURANT LE PAIL-
LEUR**, Château Bonne En-
tente, 3400 chemin Ste-Foy.
Mer. au dim. 18h à la fer-
meture et au brunch dim.
11h. Rosaire Pearson, pian-
iste.

**RESTAURANT LE POR-
TUGAIS**, 1155 de La-
chevoirière (529-1675). Mar.
au sam. Germano Rocha,
guitariste-chanteur.

**DIX ANS DE CINÉMA
PORTUGAIS**
**Amphithéâtre du
Complexe G, 1035 de la
Chevoirière**
Du 14 au 20 avril
ENTRÉE GRATUITE

Vendredi 20h: FRANCISCA
(-) de Marcel de Oliveira.
1961. L'histoire d'un couple
qui vit son bonheur de ma-
nière féroce.

THEATRE
THEATRE DE LA BORDEE,
1091's rue St-Jean. Mar. au
sam. 20h30. "Rock and Roll".
Comédie musicale de l'au-
teur canadien John Gray
dans une adaptation qué-
bécoise de René Dionne.
Avec Claude Binet, Ray-
monde Gagnier, Jacques Gi-
rard, Gaston Hubert, Michel
Mercier et Pierre Potvin. Se
termine sam. Rés. le soir mé-
me après 17h à 694-9831.

**LE GRAND THEATRE DE
QUÉBEC**, salle Octave-Cré-
mazie. Du mar. au sam. 20h.
Le Théâtre du Trident pré-
sente "Arlequin" serviteur de
deux maîtres de Carlon Gol-

doni. Avec Pierrette Ro-
baille, Marie-Christine Per-
reault, Jack Robitaille, Mi-
chele Bernard, Denis Ber-
nard, Yves-Eric Marier, Léo
Munger et Rodrigue Trem-
blay (choclate). Se termine le
11 mai. Relâche dim., lun.

PALAIS MONTCALM. "Ho-
norius un jour, Honorius
toujours", comédie de Ma-
rie-Thérèse Quinton. Avec
Thierry Michaud, Jean-Pierre
Chartrand et Louise Laparé.
Jeu. au sam. 20h. Adm.: \$15;
\$12,50; \$10,00. Se termine sa-
m.

**PETIT SEMINAIRE DE
QUÉBEC**, 3 rue de l'U-
niversité, ce soir et demain
20h "Hamlet" de William
Shakespeare par la troupe du
Théâtre des Jeunes. Adm.:
\$3.

MUSIQUE
SOIRÉE CONCERT avec Na-
no Acevedo, folkloriste et in-
terprète chilien, ce soir
19h30. Cégep St-Lawrence,
790 Née Tremblay, Sainte-
Foy. Adm.: \$5.

**ECOLE DE MUSIQUE DE
L'UNIVERSITE LAVAL**. Réci-
tal de piano avec Anne
Grondines, auj. 12h, salle
Hiver Gagnon, local 3155,
pavillon Casault, cité uni-
versitaire, entrée libre.

**CONCERT-MIDI DU
CONSETOIRE**, Soliste: Jo-
hanna Clavet, clarinettiste.
auj. 12h, Foyer du Grand
Théâtre de Québec, entrée
libre.

**SOIRÉE
DANSANTE**
**LE CERCLE AMITE-REN-
CONTRE**. Soirée dansante
pour personnes seules tous
les ven. 21h. Cette semaine:
soirée avec animation et prix
de présence. Motel Uni-
versel, 3000 chemin Ste-Foy.
Adm.: \$6; \$4 pour les mem-
bres. Rens.: 647-2019.

UNIVERSITE LAVAL. Grand
Salon du pavillon Pol-
lack. Tous les sam. 21h30
discothèque. Adm.: \$2. \$1
étud. de Laval avec carte.

**CENTRE DES TRAVAIL-
LIEUX**, 440 rue Ki-
rouac. Rens.: 525-8821. Soir-
née de danse canadienne et
moderne avec orchestre tou-
tes les fins de semaine. Ven.
sam. 21h et dim. 20h. Adm.
\$2.

**ASSOCIATION DES LA-
SALIENS** (Québec) Inc. Sa-
med 20h30. Soirée "Fétons
le printemps" avec la disco
Musicalité sous la direction
de Jean et Rodrigue Dumas,
sous-sol de l'église St-Phi-
lippe, Ste-Foy. Adm.: \$4;
\$2,50 pour les membres.

**LES SCOUTS ET GUIDES
DE ST-PIERRE-AUX-LIENS
D'ORSAINVILLE**. Soirée
dansante sam. à la po-
lyvalente Orsainville avec
l'orchestre Les Cosmos. Ad-
mission: achat de 5 billets
donnant droit au tirage d'une
planche à voile et d'une bi-
cycllette. Rens.: Gérard
Tremblay 628-5705.

MAISON BLANCHETTE,
4187 côté de Cap-Rouge,
Vieux-Québec. Mar. au dim. 13h
à 16h30, ven. 19h à 21h.
Acryliques de Gabriel Gar-
neau. Se termine le 1er mai.
Vernissage ce soir en pré-
sence de l'artiste à 20h.

**EGLISE ST-ALBERT-LE-
GRAND**. Au sous-s

Les deux Cubains pourraient jouir d'une procédure accélérée

◆ Les responsables d'Emploi et immigration, à Québec, étudient la possibilité de faire bénéficier les deux Cubains arrivés illégalement mercredi à Québec d'une procédure spéciale accélérée.

par Michel TRUCHON

"S'ils n'insistent pas pour obtenir

le statut de réfugiés politiques, il est possible qu'on forme un comité spécial qui pourrait considérer, par exemple, des motifs humanitaires pour les accepter au pays..." a dit hier M. Louis Carreau.

Par ailleurs, les autorités de l'immigration cherchaient hier un moyen pour libérer les deux hom-

mes le plus rapidement possible et leur trouver un gîte.

"Ils ont été détenus parce qu'ils sont arrivés sans passeport ni visa, qu'ils n'ont aucune parenté ni ressource ici", a précisé M. Carreau en soulignant que les deux réfugiés, bien que gardés à la prison d'Orsainville, sont bien traités et qu'on ne les a pas mêlés aux détenus de droit commun.

Les deux immigrants illégaux sont des beaux-frères, Jose Luis Caballeros, âgé de 21 ans et Gustavo de la Teva, âgé de 34 ans. Ils récupèrent de leur aventure, au Centre de détention de Québec, où il n'est pas question pour le moment que les représentants des médias les rencontrent. "On n'a même pas songé à leur demander, par respect de leur vie privée..." dit M. Carreau. Toujours dans le but de protéger leur intimité, le fonctionnaire a refusé de dévoiler l'identité des deux Cubains. C'est un porte-parole du service des affaires publiques, à Montréal, qui a fourni ce détail.

Le directeur d'Emploi et Immigration à Québec devait rencontrer les journalistes, aujourd'hui, pour faire le point sur l'affaire.

Si les deux Cubains insistent pour être reconnus comme réfugiés politiques, la longue procédure de l'immigration devra suivre son cours, ce qui peut prendre des mois.

Le cas sera d'abord soumis à un tribunal présidé par un arbitre et un représentant de la commission d'immigration devra faire la preuve de l'entrée illégale au pays des deux hommes. Le cas sera ensuite référé à un autre niveau, où on étudiera le passé des deux Cubains.



M. André Pelletier, président de l'Association des pompiers de Québec, a remis hier un chèque de \$155,000 au Dr Alphonse Roy, directeur du centre des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement.

Loto-Pompiers recueille \$155,000 pour la mise en place du laboratoire de culture cutanée

◆ Le chèque de \$155,000 que M. André Pelletier, président de l'Association des pompiers professionnels de Québec, a remis hier au directeur du Centre suprarégional pour grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement, servira à la mise en place du laboratoire de culture cutanée.

Cette somme est la part revenant à Québec du fruit de la Loto-Pom-

piers dont la campagne s'est tenue du 8 octobre au 22 novembre, à la grandeur de la province.

par Michel TRUCHON

Le quart des quelque \$550,000 a été remis au Centre des grands brûlés de Montréal en voie de formation, tandis que le reste, dans une proportion de 60 et de 40 pour

100, est allé respectivement à Montréal et Québec.

Le président honoraire de la campagne 1984 était le journaliste Gilles Jobidon. Il sera remplacé à ce poste, l'an prochain, par son confrère Jacques Teasdale.

Dans la région de Québec, Loto-Pompiers 1984 a connu un succès phénoménal. Il s'est en effet vendu dix fois plus de billets que l'année précédente.

Une histoire d'enfant abandonné rebondit en cour

◆ (PC) — Une sordide histoire d'enfant abandonné a rebondi en cour des sessions de la paix hier à Québec.

Les parents, Georges Comeau, 36 ans, et Nathalie Lessard, 23 ans, du quartier Limoilou, ont reconnu avoir menacé la vie et fait en sorte que la santé de leur enfant, Samuel, âgé de 18 mois, soit compromise.

En mai 1983, le concubine de l'immeuble avait rapporté à la police qu'il entendait depuis le mois de janvier précédent les gémissements de l'enfant qu'il savait seul dans l'appartement.

A leur arrivée, les policiers ont découvert l'enfant dans une chambre close dont la fenêtre était obstruée.

Le bébé était assis dans une chaise haute au centre de la pièce et dans un coin il y avait des restes de nourriture.

L'enfant avait la tête penchée et portait des ecchymoses.

Interrogée à son retour au logis, la mère avait dit aux policiers qu'ils se dérangeaient pour rien. Le père de son côté avait prétendu qu'on ne devait pas faire un drame avec ça.

Le couple recevra sa sentence en mai.

Canoéiste noyé: la SQ cesse ses recherches

◆ L'épaisseur des glaces sur la rivière Beau-rivage a forcé les plongeurs de la Sûreté du Québec à abandonner leurs recherches pour retrouver le corps d'un jeune citoyen de Saint-Gilles de Lotbinière qui s'est noyé mardi soir au cours d'une excursion de canot.

par Michel TRUCHON

Hier, les membres de l'équipe de plongée ont décidé qu'il leur était impossible de reprendre efficacement leur travail parce qu'à plusieurs endroits la glace touche le lit de la rivière. Ils ont précisé que la veille, ils avaient fait tout ce qui était humainement possible, mais leurs efforts n'avaient rien donné.

Les spécialistes en sont venus à la conclusion qu'il fallait attendre que les glaces bougent et que la rivière se dégage pour être en mesure d'obtenir des résultats. Les recherches devraient donc reprendre la semaine prochaine et cette fois il est possible que l'hélicoptère de la SQ soit de la partie.

Rémy Grondin, âgé de 22 ans, s'est noyé quand le canot qu'il occupait avec Louis-Paul Demers a chaviré. Son coéquipier est parvenu à gagner la rive, mais Grondin, qui ne portait pas de veste de sauvetage, a été emporté par le courant. Les deux jeunes hommes s'exerçaient en vue de la compétition de descente de la Beau-rivage en canot, le 28 avril.

Nombreux vols de pneus élucidés

◆ De nombreux vols de pneus de camions montés sur roues qui avaient été signalés depuis quelques temps à la Sûreté du Québec, ont conduit à l'arrestation de trois individus de la région dont deux frères du Lac-Beauport, Marc Duclos 21 ans et Francis, 20 ans, ainsi que Tony Bélanger, 23 ans, de Québec.

par François ROY

Selon le porte-parole Jacques Lapointe de la SQ, tous ces vols avaient été perpétrés sur des camions appartenant à des concessionnaires à Sainte-Anne-de-Beaupré, Lévis, Beauport, Sainte-Foy, Saint-Augustin et Roberval.

L'arrestation de deux des individus, qui avait conduit à une troisième, a été effectuée vendredi au centre routier, chemin Thémis, à Rivière-du-Loup, où ils ont d'ailleurs comparu sous les accusations de vol et recel. Les enquêteurs de l'escouade du crime contre la propriété sont parvenus à récupérer 128 roues représentant une valeur d'environ \$75,000. Les trois accusés ont été remis en liberté en attendant de subir leur enquête préliminaire. Quant à l'enquête policière, elle se poursuit et d'autres arrestations auraient lieu dans les prochains jours.

Autre Hell's Angel arrêté par la police

◆ MONTREAL (PC) — Pour la deuxième fois en autant de jours, la police a intercepté un autre membre des Hell's Angels du défunt groupe de Laval.

Yvon "Gorille" Bilodeau, 43 ans, a été arrêté par la police de la CUM, au cours d'une vérification de routine, et accusé de possession et trafic de drogue.

Bilodeau, selon les premières informations fournies par la police, était en possession d'un peu plus de 10 onces d'une poudre blanche, vraisemblablement de la cocaïne.

Ce membre des Hell's Angels ne faisait pas grand bruit, mais il était un rouage important de l'organisation lavalloise. D'après les spécialistes de la lutte au crime organisé, il fréquentait souvent les repaires et débits de boisson de Saint-Eustache et de la région. C'est d'ailleurs dans cette région que les policiers ont arrêté mardi soir un autre membre du groupe, Michel Genest, 26 ans, qui s'appropriait à déménager à Sorel.

VENTE TRANS CANADA EATON

40% DE RABAIS!

UNE ÉBLOUISSANTE SÉLECTION DE BIJOUX EN OR VOUS ATTEND!

40% de rabais!

Boucles pour oreilles percées en or fin 14 K

Voilà une chance en or de trouver pour maman un cadeau de bon goût pour la fête des Mères. Il n'y a représentés ici que quelques modèles de notre vaste sélection.

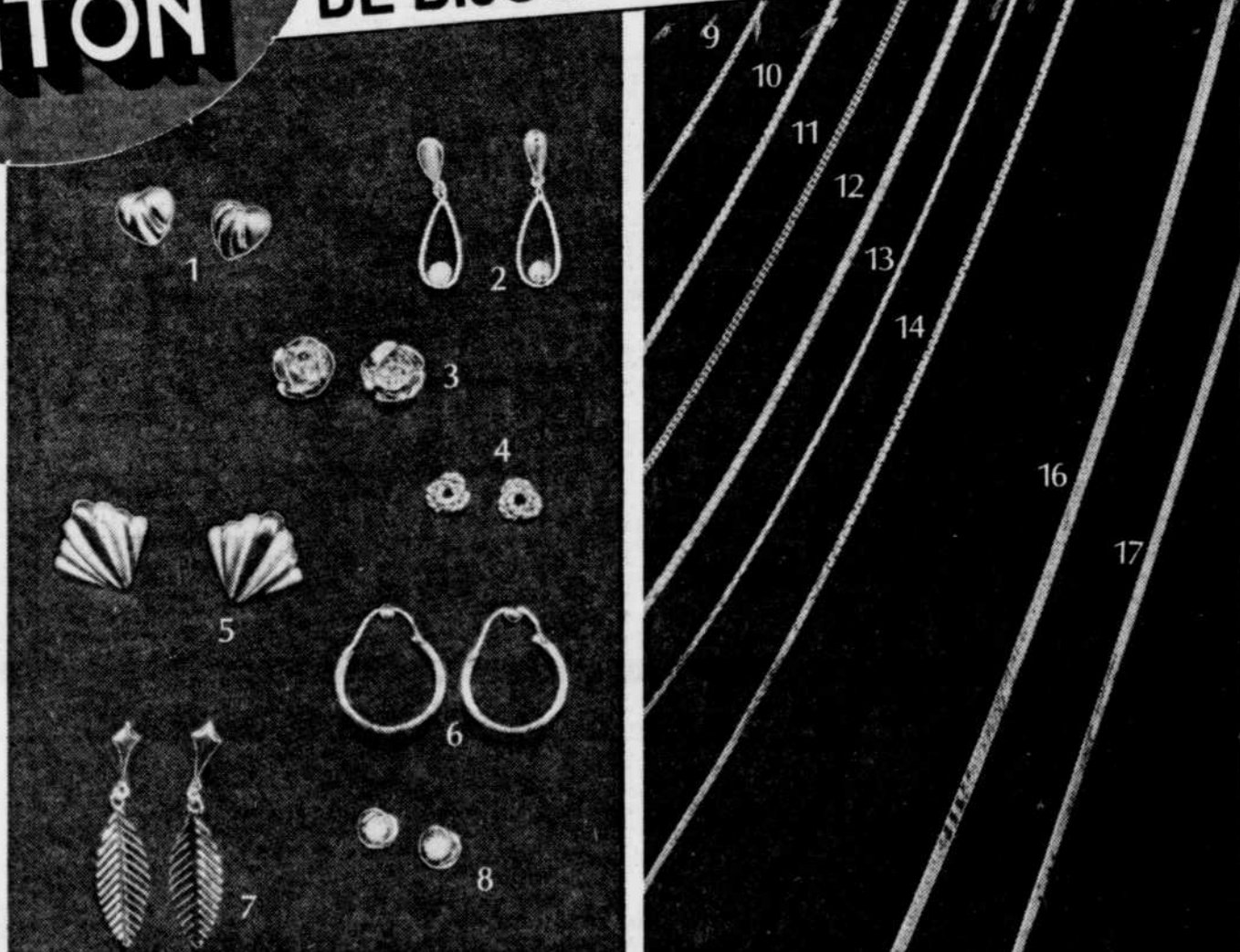
	Prix courant Eaton	La paire
1. Coeurs striés	50.00	30.00
2. Perles	65.00	39.00
3. Roses	85.00	51.00
4. Noeuds d'amour	57.50	34.50
5. Eventails	60.00	36.00
6. Petits anneaux	55.00	33.00
7. Feuilles tombantes	62.50	37.50
8. Noeuds perles	65.00	39.00

40% de rabais!

Chaînes et bracelets en or fin 10 K

	Prix courant Eaton	Ch.
9A. Vénitienne moyenne 40 cm	125.00	75.00
9B. Vénitienne moyenne 45 cm	135.00	81.00
9C. Vénitienne moyenne 60 cm	175.00	105.00
9D. Bracelet vénitienne moyenne	58.00	34.80
10A. Serpentine 40 cm	140.00	84.00
10B. Serpentine 45 cm	150.00	90.00
10C. Serpentine 60 cm	200.00	120.00
10D. Bracelet serpentine	65.00	39.00
11A. Gourmette moyenne 40 cm	145.00	87.00
11B. Gourmette moyenne 45 cm	165.00	99.00
11C. Gourmette moyenne 50 cm	185.00	111.00
12A. Mailles coeur 40 cm	155.00	93.00
12B. Mailles coeur 45 cm	170.00	102.00
12C. Bracelet mailles coeur	70.00	42.00
13A. Mailles cobra 40 cm	115.00	69.00
13B. Mailles cobra 45 cm	130.00	78.00
14. Banane 40 cm	115.00	69.00
14A. Banane 45 cm	125.00	75.00
14B. Banane 60 cm	165.00	99.00
15. Mailles chevron moyennes 45 cm	200.00	120.00
15A. Bracelet chevron moyen	85.00	51.00
16. Mailles chevron 40 cm	120.00	72.00
16A. Mailles chevron 45 cm	135.00	81.00
16B. Bracelet chevron	60.00	36.00

Chaînes et bracelets Eaton, Place Ste-Foy seulement



40% à 50% de rabais!

Pendules et baromètres

Prix courant Eaton 14.95 à 260.00

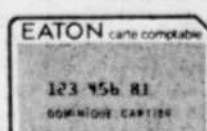
7.47 à 156.00 ch.

Voici d'utiles et beaux ajouts à votre décor! Faites votre choix parmi ces pendules importées: mini-réveils de voyages au quartz en couleurs variées; réveils plants format de poche à étui bourgogne ou havane; pendule de cheminée Westminster à mécanisme en laiton massif. Et d'Allemagne de l'Ouest, baromètre mural doté d'un hygromètre et d'un thermomètre bigradué.

Achats en personne seulement. Choix incomplet dans certains magasins.

La vente Trans-Canada Eaton commence samedi

Des centaines d'articles à ne pas manquer!



Crédit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINT-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744